

Réforme des banques publiques:

Intégration d'administrateurs indépendants dès le 15 décembre prochain



Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a annoncé, hier à Alger, le début de la mise en œuvre "effective" des réformes dans les banques publiques, à partir du 15 décembre prochain, à travers l'intégration d'administrateurs indépendants au sein des Conseils d'administration. Ces administrateurs indépendants "qui détiennent une vaste expérience dans les domaines bancaire, financier et économique ainsi que dans le domaine de la numérisation du système bancaire, intégreront le Conseil d'administration de chaque banque", a indiqué M. Loukal dans l'allocution d'ouverture des travaux du 3e atelier tech-

nique sur "la Conformité", destiné au secteur des Finances. Le ministre a également précisé, lors de cette rencontre, organisée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), que la séparation du Conseil d'administration de l'appareil exécutif s'inscrivait parmi les premières réformes destinées au secteur des banques. Selon le Premier argentier du pays, l'appel à candidature sera annoncé ultérieurement par le ministère, sachant que les administrateurs indépendants seront choisis par la Commission de sélection qui sera installée et sera composée de cadres du ministère des Finances et d'universitaires.

Gaid Salah à partir du Commandement des Forces aériennes :

L'Algérie "libre et souveraine" n'accepte "aucune ingérence ou diktat"

Le peuple algérien "est appelé à se tenir aux côtés de son pays" en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais par une "participation massive, forte et avec conviction" à la prochaine élection présidentielle, a souligné hier le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP). "Le peuple algérien, toutes catégories confondues, jeunes, femmes, hommes et étudiants, sont appelés à se tenir aux côtés de leur pays en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais, par une participation massive, forte et avec conviction aux prochaines élections présidentielles, qui se dérouleront dans une atmosphère empreinte de démocratie réelle et faire, ainsi, de ce rendez-vous historique une réussite, qui constituera un nouveau départ sur

la voie de l'édification du nouvel Etat algérien", a affirmé le général de corps d'Armée dans une allocution prononcée lors de sa visite de travail au Commandement des Forces aériennes. Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, "ceci ne peut se réaliser qu'à travers la participation à cette importante échéance nationale, en choisissant, parmi les cinq candidats, l'homme le plus apte à diriger l'Algérie et son peuple, qui possède la compétence qui lui permet de hisser l'Algérie vers le développement et le progrès dans tous les domaines", indiquait un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Lorsque le peuple algérien, authentique et digne, s'exprimera lors de ces élections présidentielles, avec franchise et justesse, il doit savoir que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et son Commandement novembriste.

Conseil de la nation

Loukal

présente devant le Conseil de la nation la loi organique portant lois de finances



Le ministre des Finances Mohamed Loukal a présenté, hier devant le Conseil de la nation, le texte de la loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, proposant la séparation de la fiscalité pétrolière du régime fiscal.

Lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil en présence du ministre des Relations avec le Parlement Fathi Khouil et de plusieurs membres du

gouvernement, M. Loukal a présenté la teneur du texte d'amendement qui propose la révision de l'article 18 de la présente loi qui stipule que: "Seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale". Cependant, afin de permettre au nouveau texte de loi régissant les activités d'hydrocarbures, soumis au Conseil de la nation pour débat, de prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Energie a proposé

Les institutions financières tenues à la conformité comme

outil de prévention et de gestion des risques » souligne le ministre

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a également affirmé, que l'adoption de la conformité en tant qu'outil de prévention et de lutte contre la corruption astreint les banques à l'organisation du contrôle interne de manière indépendante et dans le respect des lois en vigueur. Le renforcement de la fonction de la conformité au sein des institutions financières permet de garantir l'égalité entre les activités et les engagements des banques et d'assurer leur mise en conformité avec les différentes lois régissant ce domaine.

Ouest d'Alger

Réalisation d'un CHU d'une capacité de 700 lits à Staoueli

Le wali d'Alger, Abdelkhalik Sayouda a annoncé, hier, la réalisation d'un centre hospitalo-universitaire d'une capacité d'accueil de 700 lits à la commune de Staoueli, lequel s'inscrit parmi "les plus grandes opérations" que connaîtra la wilaya d'Alger en début de l'année prochaine. Le secteur de la santé de la wilaya d'Alger sera renforcé par un nouveau CHU, d'une capacité de 700 lits à Staoueli (Alger ouest), et ce suite à la levée du gel sur le projet et l'approbation de sa relance par le Gouvernement, a fait savoir M. Sayouda dans une allocution prononcée devant les membres de



l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger. Affirmant la disponibilité du foncier destiné à cette nouvelle structure sanitaire,

le wali d'Alger a fait état de "l'approbation de la décision de confier le projet à une société étrangère". Les modalités de financement de ce grand projet seront définies jeudi au siège du ministère des Finances, pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais, a-t-il ajouté. Plusieurs projets sont programmés pour la réalisation d'établissements hospitaliers à travers les différentes communes, notamment la réalisation d'un centre médico-chirurgical infantile d'une capacité de 89 lits à Mahelma, le projet de réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé en gériatrie à Zeldia.

Gaïd Salah à partir du Commandement des Forces aériennes : L'Algérie "libre et souveraine" n'accepte "aucune ingérence ou diktat"

Le peuple algérien "est appelé à se tenir aux côtés de son pays" en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais par une "participation massive, forte et avec conviction" à la prochaine élection présidentielle, a souligné hier le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP). "Le peuple algérien, toutes catégories confondues, jeunes, femmes, hommes et étudiants, sont appelés à se tenir aux côtés de leur pays en ces circonstances particulières et à déjouer les desseins de la bande et de ses relais, par une participation massive, forte et avec conviction aux prochaines élections présidentielles, qui se dérouleront dans une atmosphère empreinte de démocratie réelle et faire, ainsi, de ce rendez-vous historique une réussite, qui constituera un nouveau départ sur la voie de l'édification du nouvel Etat algérien", a affirmé le général de corps d'Armée dans une allocution prononcée lors de sa visite de travail au Commandement des Forces aériennes. Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, "ceci ne peut se réaliser qu'à travers la participation à cette importante échéance nationale, en choisissant, parmi les cinq candidats, l'homme le plus apte à diriger l'Algérie et son peuple, qui possède la compétence qui lui permet de hisser l'Algérie vers le développement et le progrès dans tous les domaines", indiquait un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Lorsque le peuple algérien, authentique et digne, s'exprimera lors de ces élections présidentielles, avec franchise et justesse, il doit savoir que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et son Commandement novembriste, l'accompagneront toujours et adhéreront à ses choix", a-t-il précisé. Il a rappelé, à ce propos, que "le haut Commandement qui connaît parfaitement le sens de l'engagement et le devoir de le respecter, s'est engagé devant Allah, la patrie et l'histoire, d'accompagner le peuple algérien jusqu'à ce qu'il dépasse cette phase sensible qu'il traverse". Le général de corps d'Armée a considéré que les prochaines élections "sont la porte pour accéder à des horizons prometteurs augurant d'autres réalisations nationales et permettant aux Algériens la poursuite du processus d'édification nationale escomptée". "Cette édification nécessaire et attendue, est celle où l'on respecte, à chaque étape parcourue, le précieux legs des Chouhada. Par ce legs, j'entends la préservation de l'Algérie, qui est le legs que les Chouhada ont laissé à leurs enfants, génération après génération. Nous sommes pleinement conscients de la haute valeur du legs et de la considération vouée par le peuple algérien à ce legs et à toute personne dévouée et fidèle. Il est évident que les épreuves et les adversités qui touchent les nations, constituent le test réel pour tout patriote dévoué, sincère et fidèle", a-t-il ajouté. Le vice-ministre de la Défense nationale a, par la même occasion, "valorisé une nouvelle fois toutes les positions sincères exprimées avec dévouement, spontanéité et conviction par

les citoyens à travers tout le pays, hommes, femmes, jeunes et personnes âgées, envers l'ANP et son Haut Commandement, ainsi que leur détermination à participer massivement aux élections présidentielles du 12 décembre 2019", notait le communiqué. "Je voudrais en cette occasion, faire mention des positions sincères exprimées avec dévouement, spontanéité et conviction par les citoyens à travers tout le pays, hommes, femmes, jeunes et personnes âgées, envers l'ANP et son Haut Commandement, ainsi que leur détermination à participer en force aux élections présidentielles du 12 décembre 2019", a-t-il affirmé. Pour le général de corps d'Armée, "c'est là une preuve de l'authenticité de ce peuple exceptionnel qui a toujours su comment surmonter les difficultés et les obstacles et en sortir triomphant. Aussi, autant nous sommes fiers de la place importante qu'occupe notre armée dans les cuirs des Algériens, autant notre détermination s'accroît et se renforce pour aller de l'avant en compagnie du peuple algérien, et atteindre ensemble notre objectif, qui est également l'objectif escompté par nos vaillants Chouhada, à savoir l'édification d'un Etat algérien, fort, soudé et prospère". "Il nous appartient de rappeler, notamment au moment où nous célébrons encore le 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, que les vaillants Chouhada ont sacrifié de plein gré ce qu'ils avaient de plus cher, à savoir leur jeunesse, pour l'Algérie, et pour recouvrer sa liberté et son indépendance, en dépit de la machine de guerre cruelle et des manœuvres fallacieuses du colonisateur français tyrannique, lesquelles ont été vouées à l'échec grâce à l'adhésion du peuple algérien à l'ALN et sa position héroïque en faveur du



et fort qu'il n'as pas besoin de leçons quelle que soit leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude »

"En effet, l'ANP protectrice de l'Algérie saura toujours évaluer, analyser et anticiper les défis rencontrés. Elle saura également s'y préparer de manière appropriée, pour être, en tout temps, prête à faire face à quiconque tenterait de cibler notre patrie", a-t-il fait savoir. Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, "le peuple algérien qui a réussi à faire sortir le pays des différentes épreuves et obstacles, est capable aujourd'hui de déjouer les plans de la bande et de ses relais. Il

échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple", a-t-il souligné. Il a fait savoir que le peuple algérien "qui a crié haut et fort qu'il n'as pas besoin de leçons quelle que soit leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude". Pour le général de Corps d'Armée, "le peuple, qui était solidaire et uni lors de la Révolution de libération, a pu mettre en échec, en compagnie de l'ALN, tous les complots et faire taire la propagande colonialiste, permettant ainsi de libérer l'Algérie". "Ce même peuple qui a réussi à surmonter les épreuves, saura, avec

tout le pays, fut une position mémorable et irrécusable, que nul ne peut nier". "Les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon. La bonne intention et le souci nous animent, avec détermination et dévouement, pour réunir toutes les garanties tangibles, permettant de préserver le choix des Algériens lorsqu'ils auront à exprimer leurs voix lors des prochaines élections présidentielles", a-t-il soutenu. Pour le général de corps d'Armée, "ce sont là des garanties manifestes à travers lesquelles nous tenons à ce que le citoyen algérien ait le sentiment que sa voix atteindra la destination qu'il lui a voulu. Désormais, la responsabilité incombe au peuple souverain. Il est aujourd'hui, à la lumière de ces garanties électorales, le premier et l'unique responsable de ses choix". Le chef d'Etat-major a effectué ce mercredi une visite de travail au Commandement des Forces Aériennes, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces. Après la cérémonie d'accueil, le général de Corps d'Armée, accompagné du général-major Hamid Boumaïza, commandant des Forces aériennes, a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Amirouche Aït Hamouda, dont le siège du Commandement des Forces Aériennes porte le nom, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative du Chahid, et récité la Fatiha à sa mémoire et celles de nos valeureux Chouhada. Il a tenu, par la suite, une rencontre avec les cadres et les éléments du Commandement des Forces Aériennes où il a prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des Forces Aériennes à travers les six Régions militaires. Il a écouté, également, les interventions et les préoccupations des cadres et les personnels des Forces Aériennes. Le général de Corps d'Armée a présidé, par la suite, une réunion regroupant l'Etat-major et les cadres du Commandement des Forces Aériennes, à travers laquelle le général-major Hamid Boumaïza, commandant des Forces Aériennes a présenté un exposé global portant sur les différents domaines d'activités ayant trait à l'état d'avancement du plan de développement de ces Forces, concluait le communiqué.

H.M/Ag



processus de la glorieuse Révolution de Libération", a-t-il poursuivi. Il a affirmé, dans ce contexte, que "l'Algérie libre et souveraine dans ses décisions, n'accepte aucune ingérence ou diktat et ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque, et que ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple".

« le peuple algérien "a crié haut

sait parfaitement comment surmonter la situation actuelle, avec sagesse et lucidité, et mener l'Algérie à bon port et vers une nouvelle phase radieuse". Il a ajouté, également, que le peuple algérien "sera le seul à en tracer les repères prometteurs, grâce à sa détermination et à l'engagement de son armée à préserver l'Algérie libre, indépendante et souveraine dans ses décisions, n'acceptant aucune ingérence ou diktat et ne se soumettant à aucune tractation de la part de quiconque et je dis bien de la part de quiconque". "Ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir

l'aide d'Allah, mener son pays, aux côtés de son armée, vers un futur où se concorderont la vision et l'objectif, des valeureux hommes d'hier et d'aujourd'hui, voire de ceux de demain, génération après génération. Et d'ajouter que les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon". "Cette position courageuse et historique a été celle de tous les Algériens valeureux durant la glorieuse Révolution de libération", a-t-il fait observer, ajoutant qu'en effet, à l'exception des traites qui ont vendu leur conscience au colonialisme tyrannique, la position prise par le peuple algérien à l'époque à travers

Campagne électorale : Le développement du Sud et la valorisation de l'université leit motive de la 10ème journée

Les candidats à la présidentielle du 12 décembre se sont engagés mardi, au 10ème jour de la campagne électorale, à prendre en charge les préoccupations majeures des citoyens notamment la préservation de l'unité nationale, le développement du Sud et la valorisation de l'université. Le candidat du Mouvement El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a indiqué, lors d'un meeting à Alger, que le pays "a besoin de son élite, notamment universitaire" pour construire de véritables institutions, s'engageant à donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à cette entreprise. Il s'est engagé, devant les étudiants présents, à "donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à la construction des institutions Ode la nouvelle République", soulignant que le projet de République qu'il ambitionne de réaliser en cas de victoire à la présidentielle du 12 décembre "ne saurait se concrétiser sans la participation des universitaires". Le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé à ouvrir de grands chantiers, à mettre en place des centres d'écoute et de débat et à encourager le dialogue en associant tous les acteurs et toutes les compétences nationales à tous les niveaux en vue de définir les contours et les fondements de l'Algérie nouvelle. Lui

emboitant le pas, le candidat Ali Benflis s'est engagé, lors d'un meeting à Ghardaïa, à être le "rassembleur" des Algériens, s'il venait à être élu président de la République, tout en mettant en garde contre les "discordes" qui menacent le pays. Le leader du parti de Taliou El Houriyet a déclaré que l'Algérie, qui fait face à "des difficultés", est menacée par "des discordes et des dangers", appelant à "s'attacher au nationalisme et à l'unité, et à rester fidèle au serment des chouchada". Le prétendant à la magistrature suprême a promis d'ouvrir "un dialogue élargi aussi bien avec l'ensemble de la classe politique qu'avec ceux qui s'opposent à cette élection pour regagner la confiance du peuple qui n'a plus foi en ces politiciens". Sur un autre plan, le candidat Azzedine Mihoubi a promis, depuis Bechar, à appliquer, s'il est élu, un "programme spécial" pour le développement économique et social des régions du sud, notamment la wilaya de Béchar. Le secrétaire général par intérim du RND s'est notamment engagé à la mise en oeuvre d'un nouveau schéma de prise en charge "réelle" de la réhabilitation de la plaine agricole d'Abadla (5.400 ha) et la création de nouveaux pôles touristiques à travers l'encouragement et l'incitation des investisseurs via un dispositif "simple" au lieu et place du



système d'investissement actuel "très lourd", décrié par les investisseurs et les promoteurs à cause de la bureaucratisation de l'acte d'investir. Il s'est, dans le même contexte, engagé à appliquer un programme spécial "Rêve du Sahara" pour le développement économique et social de la wilaya de Bechar et des autres régions du sud du pays, un programme qui vise essentiellement l'exploitation de l'ensemble des ressources agricoles, touristiques, minières et culturelle de cette partie du pays. "Le

développement de ces différents segments économiques et culturels vont nous permettre de mettre fin à la dépendance de notre économie nationale des ressources pétrolières et d'assurer un développement harmonieux des ressources de notre pays, qui a maintenant besoin d'une véritable politique économique, capable de le mettre au diapason des autres nations du monde", a-t-il notamment dit. Pour sa part, le candidat du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, s'est engagé, lors

d'un meeting populaire aux Eucalyptus (Alger) à concrétiser le principe de l'équité d'un Etat démocrate et social conformément à la Déclaration de Novembre, prônant notamment l'équité en matière des salaires. Il a également évoqué la révision de la politique de subvention en ciblant les catégories sociales les plus nécessiteuses, promettant en outre de lutter de manière implacable contre la corruption et de restituer les biens et fonds détournés.

Belaid plaide pour l'élaboration d'un plan national de logement

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid a plaidé, depuis Blida, pour l'élaboration d'un plan national de logement afin de parvenir à une répartition "équitable" de la population, en œuvrant à ce que l'investisseur privé fasse partie de la solution et devienne un véritable accompagnateur de l'Etat dans ses efforts visant l'éradication de ce problème. "Si je suis élu à la tête du pays, j'œuvrerai à l'élaboration d'un plan national de logement qui prend en considération les moyens et la grille de salaire des citoyens, et dans lequel l'investisseur privé fera partie de la solution et un accompagnateur efficace de la politique de l'Etat dans le secteur", a fait savoir M. Belaid, lors d'un meeting populaire au 10e jour de la campagne électorale. Le candidat a mis l'accent sur l'impératif de changer les mentalités et de faire de l'investisseur privé un "véritable acteur" dans la résolution du problème du logement, étant un droit fondamental pour chaque algérien, ajoutant que la crise du logement n'a jamais été résolue dans les anciennes politiques adoptées, à cause de "la mauvaise gestion et de l'absence de planification". M. Belaid a plaidé pour la formule "location" à même de réduire la charge notamment sur la classe moyenne qui n'a pas le droit de bénéficier d'un logement social et ne dispose pas d'assez de moyens pour l'achat d'un logement. Par ailleurs, le prétendant à la magistrature suprême a promis la mise en place d'une véritable structure économique à travers la révision du système fiscal et la création d'un "code de fiscalité moderne", loin de toute corruption et de la pression exercée sur les investisseurs et les commerçants. S'agissant du domaine de la santé, M. Belaid a fait savoir qu'en dépit des enveloppes financières affectées au secteur lors des dernières années, les citoyens continuent de souffrir, notamment les pauvres qui périssent lentement dans les hôpitaux, à défaut de moyens financiers et d'encadrement médical. Remettant en cause le rôle des organisations de la société civile ces dernières années, qui étaient les porte-voix de l'an-



cien système, "recevant des fonds sans aucun contrôle", le candidat du Front Al-Moustaqbal a promis qu'il ne ménagera aucun effort pour que ces organisations puissent accompagner sa politique et deviennent un partenaire dans l'action socio-économique au sein de la nouvelle République. Par ailleurs, M. Belaid a affirmé que sa politique sera basée essentiellement sur la ressource humaine qui représente le capital de chaque pays, s'engageant à l'implication de toutes les compétences dans la stratégie de développement national afin d'édifier un Etat jouissant de véritables institutions. Concernant Blida, le même candidat s'est engagé à l'ériger en pôle agricole et industriel par excellence à travers notamment l'encouragement de l'investissement dans l'industrie agroalimentaire, ajoutant que cette région pourrait réaliser l'autosuffisance, si les plans "anarchiques" n'avaient pas détruit l'assiette agricole de cette ville. "Si l'Algérie opte pour l'agriculture, elle pourrait renoncer aux recettes du pétrole, actuellement source principale de son économie", a-t-il soutenu. Après avoir rappelé les souffrances endurées par les habitants de Blida Odurant la décennie noire, M. Belaid a loué les efforts, consentis à l'époque, par l'Armée nationale populaire (ANP) en faveur du peuple et de la stabilité du pays, ainsi que tous les corps de sécurité et d'auto-défense qui ont résisté face l'obscurantisme.

Présidentielle du 12 décembre : Mihoubi s'engage à réformer le système universitaire

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi s'est engagé, hier depuis Constantine, à réformer le système de l'Enseignement supérieur en vue de relancer le rôle de l'université dans le développement socioéconomique du pays. Lors d'un meeting populaire animé à la salle Zénith, M. Mihoubi a mis en avant "la nécessaire révision du système universitaire de manière objective et scientifique, une réforme à laquelle prendront part toutes les parties concernées parmi les enseignants, experts et syndicats, et ce en vue de formuler une nouvelle conception au diapason de l'époque et d'ériger l'université en un puissant levier de développement". Cette réforme, poursuit M. Mihoubi, permettra de transformer l'université "d'un producteur de diplômés en un producteur de cerveaux" et l'étudiant en un individu qui apporte "la valeur ajoutée pour la société". Dans ce cadre, le prétendant à la magistrature suprême a exposé plusieurs mesures devant soutenir la Recherche scientifique, dont des exonérations fiscales au profit des entreprises économiques qui réalisent des laboratoires de recherche et développement. M. Mihoubi s'est, en outre, engagé à créer une ville pour l'innovation et qui aura pour charges, le suivi et l'accompagnement des l'ensemble des innovateurs et de leurs projets dans différents domaines (médecine, agriculture, électronique,...). Au volet économique, M. Mihoubi a mis l'accent sur la nécessaire réactivation de la diplomatie économique dans le drainage des investissements et la promotion des exportations algériennes. S'agissant de ses propositions sur le traitement du problème du chômage chez les jeunes, le Secrétaire général par intérim du Rassemblement



national démocratique (RND), a relevé l'importance d'adopter une approche économique et non sociale, et ce à travers l'amélioration du climat des affaires, l'appui à la création d'entreprises et l'encouragement de l'investissement. Le meeting a été l'occasion pour M. Mihoubi de réaffirmer l'importance de l'élection du 12 décembre prochain, estimant que la présence par milliers à ce meeting représentait "une meilleure réponse à ceux qui mettent en doute le prochain rendez-vous historique". Rappelant que "Massinissa s'est tenu, il y a des siècles, sur une colline à Constantine pour clamer + L'Afrique aux Africains+, M. Mihoubi a clamé " Nous disons aujourd'hui + L'Algérie aux Algériens+, car nous sommes souverains dans notre pays et nous rejetons les sur-enchères", a-t-il insisté. " La souveraineté n'est pas une marchandise à vendre sur les marchés ou importée de l'étranger, mais c'est des sacrifices qui se doivent être préservés", a-t-il ajouté Le prétendant à la Présidentielle a, en outre, rejeté toutes les tentatives visant à dénigrer l'Armée nationale populaire (ANP) et à ternir son image.

En dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays Le gouvernement poursuivra ses efforts pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, notamment ceux à revenus réduits

Le gouvernement a été instruit par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, à l'effet d'être à l'écoute des citoyens et d'œuvrer à satisfaire leurs revendications sociales, en dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays. Bensalah a exhorté, par la même occasion, le gouvernement à poursuivre les efforts pour réduire le déficit financier, attendre l'équilibre financier et prendre des mesures susceptibles de réduire la baisse des réserves de change du pays, assurant que l'Etat, dans le cadre de sa politique sociale, va poursuivre ses efforts pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, notamment ceux à revenus réduits. Sur le volet social, le chef de l'Etat s'est dit satisfait des aides financières accordées par l'Etat aux citoyens dans le cadre de l'aide à l'habitat, appelant le gouvernement à prendre toutes les dispositions susceptibles d'améliorer les conditions de vie des citoyens, dont l'amélioration de la qualité des services publics. Par la même occasion, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présenté le bilan de l'activité du gouvernement depuis la tenue de la dernière réunion du Conseil des ministres, mettant en avant les développements "positifs" enregistrés aux plans politique, économique et social et ce, en dépit de la conjoncture difficile que traverse le pays et qui "n'a pas empêché les pouvoirs publics de prendre toutes les décisions indispensables, d'ouvrir des chantiers et d'œuvrer à rendre justice à de larges pans de la société, partant du sens des responsabilités de l'Etat à l'égard des citoyens et en consécration de l'Etat de droit". Affirmant que ce travail "est réalisé dans le cadre d'une action gouvernementale intégrée et coordonnée, et avec l'appui du chef de l'Etat", Bedoui a précisé que le gouvernement "s'est attelé à la concrétisation sur le terrain de tous les projets et qui ont eu un impact positif sur le quotidien de nos concitoyens et sur les grands équilibres de l'économie nationale". Il faut dire que face à une crise économique qui se complique davantage avec la persistance de la crise politique, le gouvernement doit revoir sa stratégie, notamment en ce qui concerne les finances publiques en vue d'assurer une répartition équitable des richesses et le développement socio-économique du pays, tout en veillant à assurer la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis des hydrocarbures. A travers cette approche, l'Etat compte donner une nouvelle dynamique au développement national, concrétisée par une décentralisation accrue dans la prise de décision et dans la liberté des initiatives ainsi que par une participation effective du citoyen dans la gestion de sa collectivité.

« Le gouvernement "s'est attelé à la concrétisation sur le terrain de tous les projets et qui ont eu un impact positif sur le quotidien de nos concitoyens et sur les grands équilibres de l'économie nationale" ».

Dans ce sens, le chef de l'Etat avait incité le gouvernement à poursuivre l'examen des voies et moyens à même de redresser l'économie nationale et d'améliorer l'attractivité



des investissements étrangers en Algérie. A ce titre, de nombreux experts économiques ont mis l'accent sur la nécessité de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles permettront de donner un nouveau souffle et une nouvelle image à l'administration et service public. En outre, l'administration se doit d'être à la hauteur des attentes et des aspirations légitimes du citoyen, et cela sera effectif par

de relever la nécessité d'associer les jeunes, notamment les compétences et les diplômés universitaires, à la réalisation des projets inscrits, alors que l'Etat a assuré qu'il ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés, en dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays. A ce propos, le gouvernement avait déjà rappelé les principaux axes de sa stratégie visant à

telle démarche, l'Etat semble déterminé à donner tout l'intérêt voulu à la prise en charge des problèmes des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Dans ce sens, le principe de la préférence nationale prévaudra rigoureusement dans les commandes publiques, de même que l'Etat encouragera le produit national à gagner en compétitivité et occuper une place majeure sur le marché national et à trouver une place dans

ce titre, certains experts ont relevé que le gouvernement a choisi de recourir à la meilleure solution possible qui soit pour financer le déficit budgétaire, à savoir l'endettement extérieur, précisant que celui-ci ne saurait constituer un danger pour l'économie nationale s'il se faisait dans le respect des modalités et des conditions nécessaires. Pour ce faire, une commission composée de représentants des départements ministériels et d'experts de la Banque d'Algérie et des banques commerciales sera mise sur pied afin de procéder à la sélection des projets concernés après examen des études y afférentes, avant de les soumettre aux instances internationales spécialisées dans le financement du développement. Ces dernières n'approuvent les projets qu'une fois leur rentabilité économique avérée. Dans cette optique, les projets qui bénéficieront d'un financement extérieur seront étudiés de manière complémentaire et conformément aux standards internationaux, donc économiquement rentables et ne constituant aucun danger. Selon ces mêmes experts, ce type d'endettement extérieur diffère totalement de l'endettement auprès du FMI qui exige d'un pays d'opérer des réformes structurelles avant d'accorder tout prêt pour pallier le déficit budgétaire, en cas d'impossibilité de trouver des ressources financières alternatives. Ils ont cependant émis plusieurs réserves concernant l'endettement extérieur consistant, essentiellement, en le recours par le gouvernement dans le cadre du budget de 2020 à la baisse de 39,7% des dépenses d'équipements en termes de valeur des autorisations de programmes, soit la réduction du nombre de projets rentables qui augmenteraient la capacité de l'économie nationale à supporter la dette. Ils ont également déploré la capacité d'absorption insuffisante des financements qui caractérise l'économie nationale depuis des années, en témoignent le volume élevé des affectations non consommées, le recours à la main d'œuvre étrangère et le chômage structurel.

H.M



le biais de la mise en place des mécanismes et des moyens nécessaires.

L'Etat est déterminé à donner tout l'intérêt voulu à la prise en charge des problèmes des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Dans ce sens, le principe de la préférence nationale prévaudra rigoureusement dans les commandes publiques, de même que l'Etat encouragera le produit national à gagner en compétitivité et occuper une place majeure sur le marché national et à trouver une place dans les marchés internationaux

Dans la même optique, il y a lieu

donner un véritable coup d'accélérateur à la croissance économique nationale à travers le lancement de projets dans tous les domaines d'activité. De ce fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects à travers les wilayas du Sud et des Hauts plateaux seraient insuffisants s'ils n'étaient accompagnés d'une création de richesse et d'emploi à la mesure des capacités que recèlent ces régions et des attentes que nourrissent notamment les jeunes en quête d'emploi, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et, partant, de leur insertion sociale. Ayant pris conscience de l'importance d'une

les marchés internationaux. D'autre part, la diversification de l'économie du pays devrait s'appuyer, de plus en plus, sur des activités plus intenses en technologie et à forte valeur ajoutée, qui devra induire un repeuplement industriel qualitatif et en phase avec les évolutions structurelles de l'industrie mondiale, selon plusieurs analystes. De ce fait, les pouvoirs publics ont œuvré à renforcer la capacité de l'économie nationale et l'adaptation du pays au changement, et ce, en hissant les entreprises aux standards mondiaux d'excellence et de compétitivité, tout en restant fidèles à la doctrine algérienne en matière de politique sociale et de solidarité nationale. A

Propriété intellectuelle et industrielle: Plus de 6.800 demandes enregistrées en 2018

Le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmahdi a fait état, mardi à Alger, de plus de 6.800 demandes d'enregistrement de propriétés intellectuelles et industrielles en Algérie formulées en 2018 par des entreprises et des personnes physiques. Dans une déclaration à la presse en marge de la journée nationale de sensibilisation sur les marques, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'INAPI, M. Belmahdi a expliqué la hausse du nombre de demandes par rapport aux années précédentes par "une prise de conscience quant à l'importance de l'enregistrement des propriétés intellectuelles et industrielles afin de les protéger de la contrefaçon". Rappelant que les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et industrielle à travers les différentes formes de "contrefaçon" était "un crime" puni par la loi algérienne et internationale, le même responsable a mis en avant l'importance de la sensibili-

sation et de l'explication du contenu de ces lois et procédures ainsi que des moyens de protection des marques. Il a appelé, à ce titre, les opérateurs économiques à se rapprocher de l'INAPI et du bureau de l'OMPI à Alger pour prendre connaissance de toutes les procédures permettant l'enregistrement et la protection des produits. Pour sa part, le directeur du bureau extérieur de l'OMPI à Alger, Mohamed El Salek Ahmed Ethmane, a affirmé que tous les pays arabes et africains, notamment l'Algérie, ont besoin de davantage de temps pour faire connaître les contenus de la propriété intellectuelle et industrielle et mettre en œuvre les procédures y afférant. Plusieurs pays industriels développés mettent en place au profit de leurs sociétés des enveloppes importantes pour la promotion de leurs produits, de leurs services et de leurs innovations et de les protéger des différentes formes de contrefaçon ou de vol, d'où l'impératif pour les pays en voie de développement de les prendre pour exemple, a-t-il sou-

tenu. Selon le représentant de l'OMPI, la vulgarisation et la sensibilisation des marques, des modèles industriels et des indicateurs géographiques permettent de donner un impact positif au marché et

d'améliorer les stratégies commerciales et la position pouvant être obtenue par la société. Il a affirmé que l'OMPI œuvre toujours au développement des outils dans ce domaine à travers l'introduction

d'instruments et de politiques sur la base des expériences des autres pays, lesquels seront mis à la disposition des pays membres de l'OMPI.

Ali M



Agriculture

Stockage de 65.000 quintaux d'ail produits localement à travers le pays



Une quantité de 65.000 quintaux d'ail produite localement a été stockée dans des chambres froides à travers le pays, a annoncé mardi à Mila le président du Conseil national interprofessionnel des filières ail et oignon. "La quantité d'ail stockée dans les différentes régions du pays au titre de la saison agricole 2018/2019 a dépassé de loin celle de la saison 2017/2018, estimée à 35.000 quintaux", a indiqué à l'APS, Boudjemaa Hansali. Il a également attribué l'augmentation de la quantité stockée à la production "importante" réalisée lors de la saison, qui a dépassé 100.000 quintaux d'ail mature ou sec, pouvant être stockée dans des chambres froides. "La quantité d'ail stockée

de la saison actuelle est suffisante pour répondre aux besoins du marché national jusqu'à la prochaine campagne de récolte et le prix sera fixé pour être accessible au simple citoyen", a assuré le responsable, soulignant que le recours au stockage de l'ail par le froid lors de l'année précédente a permis "d'éviter une pénurie de ce produit et l'augmentation de son prix". Comparativement à la saison écoulée, la superficie plantée d'ail a été réduite afin d'éviter les problèmes de commercialisation auxquels sont souvent confrontés les agriculteurs, notamment les pertes occasionnées dans le cas de mévente, a affirmé la même source.

N.I

Pétrole

Le Brent proche des 65 dollars

Les prix du pétrole progressaient légèrement mercredi en cours d'échanges européens, dans le sillage de la veille, portés par les récentes déclarations sur un possible accord dans la guerre commerciale que se livrent les Etats-Unis et la Chine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 64,38 dollars à Londres, en hausse de 0,17% par rapport à la clôture de mardi. Le Brent a même atteint aux alentours de 10H00 GMT un plus haut depuis le 24 septembre, à 64,48 dollars le baril. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 0,14% à 58,50 dollars. "Les prix du pétrole continuent de profiter de l'optimisme qui gagne les acteurs de marché sur un accord commercial (partiel) imminent entre les Etats-Unis et la Chine", a commenté Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. Washington et Pékin ont envoyé ces derniers jours des signaux positifs quant à la conclusion avant la fin de l'année d'un accord commercial partiel, dit de "phase un". Le président américain Donald Trump a notamment souligné mardi ses bonnes relations avec son homologue chinois Xi Jinping, évoquant "la dernière ligne droite avant de parvenir à un accord très important, peut-être l'un des accords commerciaux les plus importants de l'histoire". "L'optimisme à propos des négociations commerciales

entre les Etats-Unis et la Chine prenait le pas sur les chiffres de l'American petroleum institute (API) montrant une hausse inattendue de 3,6 millions de barils de brut aux Etats-Unis", a expliqué de son côté Al Stanton, de RBC. Les acteurs du marché attendent désormais les chiffres sur les stocks de pétrole aux Etats-Unis de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), publiés plus tard dans la journée et considérés comme plus fiables que ceux de l'API. Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg, les analystes s'attendent à une baisse des stocks de brut de 878.000 barils, de même qu'à une hausse de 800.000 barils pour ceux d'essence et à une hausse de 800.000 pour les autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 22 novembre.



20ème édition du Sitev : Opportunité pour relancer la destination Algérie

Plusieurs opérateurs et professionnels participant à la 20ème édition du salon international du Tourisme et des voyages (SITEV) ont estimé cette manifestation annuelle était une opportunité pour relancer la destination Algérie. Les participants à cette édition parmi des agences de tourisme et de voyages, des établissements hôteliers et startups, ont salué l'opportunité de ce Salon, coïncidant avec la saison touristique saharienne, intervenant entre début octobre et le mois avril, pour la présentation des offres touristiques diversifiées à des prix compétitifs adaptés aux différentes franges de la société. Dans ce cadre, plusieurs gérants des chaînes hôtelières publiques

et privées ayant pris part à cette édition ont indiqué que des prix attractifs ont été proposés pour attirer les touristes, mettant en avant une réduction de 30 à 40% pour plusieurs régions du Sud, dont Ghardaïa, Biskra, Djanet (Illizi), Timimoune (Adrar), Tamanrasset et Taghit (Bechar). Cependant, ils ont exploré un net recul en nombre de réservations dans les différentes structures d'accueil. Dans ce cadre, la gérante d'une agence de tourisme et de voyages Nacira Moumen a estimé nécessaire, dans une déclaration de renforcer et d'encourager le tourisme interne tout au long de l'année, indiquant que "beaucoup de clients et de touristes étrangers ont choisi

cette année Djanet pour passer les vacances d'hiver et de fin d'année". Elle a appelé, à ce propos, à faciliter l'obtention de visa d'entrée aux touristes étrangers. Au volet sécuritaire, le commissaire principal de police et chef du bureau de communication et des relations publiques à la Direction de la Sécurité publique Rabah Zouaoui a mis en avant l'importance de la participation de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) à cette édition pour mettre en avant la garantie de la sécurité et de la protection aux personnes ainsi que des sites historiques et culturels et structures d'hébergement. Il a affirmé par ailleurs, que les services de la sûreté nationale ont effectué 9224 inter-



ventions pour la sécurisation de près de 30.515 touristes étrangers, enregistrant au niveau du tou-

risme saharien, plus de 4917 interventions pour la sécurisation de plus de 15.565 touristes étrangers.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Financement non-conventionnel L'Université Mouloud Mammeri tient un Colloque international,

L'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou a organisé un Colloque international sur le financement non-conventionnel a-t-on appris hier des organisateurs de cette rencontre placée sous le thème "le financement non conventionnel en Algérie: Origine, impacts et alternatives". Les initiateurs de ce colloque soulignent, dans un document-programme, qui nous a été remis que plusieurs pays en situation de difficultés financières ont eu recours à ce mode de financement, communément appelé, "planche à billet" qui se fait directement entre la Banque centrale et le trésor via des avances, des prêts et de l'endettement » dans le but de compenser le déficit du trésor et relancer la croissance économique. L'Algérie qui connaît une situation d'"assèchement de liquidités à partir de 2014 qui fait craindre une cessation de paiement au niveau

interne" après le rétrécissement des recettes pétrolières consécutive de la chute des prix sur les marchés mondiaux, a eu recours, depuis 2017, à ce procédé "à titre exceptionnel pour une période de cinq ans" est-il observé. L'objectif assigné à ce colloque qui portera sur plusieurs axes est d'"analyser cette stratégie de financement non conventionnel pour laquelle les pouvoirs publics ont opté en 2017" en engageant la réflexion autour de trois grandes dimensions. Il s'agit de "la dimension rétrospective, qui consiste à identifier et cerner les véritables faits et causes ayant conduit au recours à ce mode de financement", ensuite, de "sa mise en application et ses effets économiques et sociaux" et enfin de la manière "d'éviter des crises financières récurrentes et leurs conséquences économiques et sociales en Algérie". Cette stratégie considérée comme "une arme à double



tranchant" et qui a suscité de nombreuses controverses entre les experts, qu'ils appartiennent au milieu économique ou à la sphère politique, "présente des opportunités mais n'est pas sans risques majeurs" est-il souligné dans le même document. Elle présente, d'un côté,

"des opportunités en permettant de débloquent et relancer les leviers économiques et sociaux pour booster la croissance et relancer le marché du travail" et de l'autre, "de nombreux risques puisqu'il laisse entrevoir une spirale inflationniste à 2 chiffres, qui peut entraîner de

multiples effets néfastes", explique-t-on. Aussi, poursuivent les organisateurs, la grande crainte repose sur le fait que plus le financement non conventionnel dure et se renforce, plus il est difficile d'en sortir laissant planer le spectre d'une nouvelle crise financière ».

Finances

La Banque maghrébine d'investissement signe un accord avec la CEA-Afrique du Nord

Le bureau de la Commission économique de l'Afrique du Nord (CEA) des Nations unies et la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (BMICE) ont annoncé la signature d'un mémorandum d'entente et de coopération technique. Il s'agit aussi de tracer une stratégie commune pour la promotion de l'intégration régionale au Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie), indique le communiqué commun envoyé à notre rédaction. La cérémonie de signature de ce mémorandum a été organisée au Bureau de la CEA en Afrique du Nord à Rabat (Maroc) le 13 novembre dernier en présence de Sami Mouley, Directeur du Pôle des Etudes Économiques et de la Coopération de la BMICE. A cet effet, les deux organismes (CEA-Afrique du nord, BMICE) comptent sur « la convergence des axes stratégiques d'intervention », indique le communiqué de presse commun, qui sont « centrés sur le soutien de l'intégration économique et financière de l'espace

maghrébin, à travers le développement des échanges et des investissements intra-maghrébains et l'exploitation du potentiel de croissance induit par l'intégration ». Selon Lilia Hachem Naas, directrice du bureau de la CEA en Afrique du Nord, « cet accord permettra de faciliter l'échange, entre nos deux organisations, de données macroéconomiques, financières et sociales, la réalisation conjointe d'études sectorielles et le diagnostic des économies des pays de l'UMA. Il permettra également de développer l'échange d'expertise et de savoir-faire pour une analyse plus détaillée de l'état des économies et des marchés des pays de l'UMA ». Pour sa part, Noureddine Zekri, Directeur Général de la BMICE, a déclaré que « cet accord est en phase avec la stratégie de la BMICE de coopération institutionnelle et de partenariat renforcé avec les principales organisations financières internationales et institutions régionales de développement, dans le domaine de l'intégration régionale au Maghreb



». Constituée en 2015, la BMICE est une « banque d'investissement ayant pour vocation de soutenir l'intégration économique et finan-

cière de la région du Maghreb ». Elle œuvre notamment « au développement des échanges et des investissements intermaghrébains, au

soutien aux projets d'intérêt commun dans les pays membres de l'UMA et à la promotion de la mobilité des capitaux dans la région ».

Export et import:

Le groupe Tosyali et le port commercial de Mostaganem signent une convention

Une convention a été signée entre le groupe d'aciérie "Tosyali" et le port commercial de Mostaganem pour l'import et l'export de 650.000 tonnes de produits ferreux, a-t-on appris hier du Président directeur général de l'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM). Ryadh Bouledjoudja a déclaré que "cette convention permettra d'effectuer des opérations d'importation de 550.000 tonnes d'alliages ferreux de la Russie et d'Ukraine et l'exportation de 100.000 t d'acier de bâtiment vers les Etats unis d'Amérique (USA) dans le cadre d'un ensemble de facilités. Au mois d'août dernier, 21.000 tonnes de produits ferreux ont été exportés par le groupe Tosyali vers le Canada et 33.000 tonnes d'acier pour bâtiment vers les ports de Houston et Everglades aux USA à travers le port de Mostaganem, a-t-il rappelé. M. Bouledjoudja a fait savoir que le port de Mostaganem enregistre, depuis lundi et jusqu'à mercredi, le chargement de 3.000 t de tubes en acier produits par le groupe de Tosyali vers la Belgique. Le Pdg de l'EPM a souligné que cette convention représente un important "plus" pour l'activité commerciale du port qui a enregistré dernièrement



un recul, faisant remarquer que des conteneurs restent longtemps périodes au port pour des affaires en justice. A noter que le port de Mostaganem a enregistré, depuis le début d'année en cours jusqu'à fin octobre, l'importation de plus de 365.000 tonnes de produits métalliques dont 300.000 t d'alliages en fer, 47.000 t de produits en acier à l'instar de tubes et de fils de fer, alors que les opérations d'exportation ont enregistré plus 82.000 t de fer pour bâtiment et 2327 t de tubes d'acier.

Sous le thème « Réussir la transition énergétique grâce aux concepts et technologies innovants La 2ème Journée algéro-allemande de l'énergie s'ouvre aujourd'hui à Alger

La 2ème édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie est organisée ce jour à Alger sous le thème "Réussir la transition énergétique grâce aux concepts et technologies innovants". S'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales, le ministère algérien de l'Energie et le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie organisent cette rencontre pour "débattre, notamment, des questions relatives au rôle des innovations dans la phase actuelle de la transition énergétique, les concepts innovants à adapter pour l'Algérie concernant les énergies renouvelables l'efficacité énergétique et la digitalisation". Cette journée a pour but aussi "d'approfondir la coopération entre les deux pays et de faire avancer leur transition énergétique". "Ce partenariat énergétique vise à bénéficier des expériences de l'Allemagne pour soutenir l'Algérie dans son accomplissement d'une transition énergétique, préservant ses ressources épuisables et contribuant à un développement durable", a expliqué la même source. La rencontre verra participation, pour la partie algérienne, des représentants de la Société nationale de



l'électricité et du gaz, Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et de l'Agence nationale pour la rationalisation et l'utilisation de l'énergie (APRUE). La partie allemande, sera représentée, quant à elle, par des responsables d'instituts et d'entreprises allemands comme "Fraunhofer ISI", "Next Kraftwerke" et ABB.

Hydrogène: Une solution pour produire et stocker des énergies renouvelables

L'hydrogène durable représente une solution complémentaire pour produire et stocker des énergies renouvelables, a indiqué hier à Alger, le directeur général du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Said Diaf. S'exprimant lors de la 3ème édition du Symposium international de l'hydrogène durable, organisé par le CDER, deux jours durant, M. Diaf a expliqué que l'hydrogène durable peut contribuer au mix-énergétique de l'Algérie et constituer l'alternative énergétique "la plus adéquate" sur les plans économique et écologique. Pour lui, l'hydrogène durable peut être facilement stocké sur de grandes durées. Il peut être aussi utilisé soit comme fuel pour les véhicules soit pour refaire de l'électricité via les

pile à combustibles. Pour sa part, le responsable de la division "hydrogène renouvelable" au CDER, Abdallah Khellaf, a relevé que le recours massif aux énergies renouvelables engendre des problèmes de gestion résultant de leur caractère intermittent. "Ceci provoque une grande fluctuation de la production énergétique et un déséquilibre entre l'offre et la demande", a-t-il expliqué. Pour le même responsable, afin de résoudre ce problème d'intermittence, le recours à l'hydrogène s'impose comme moyen de stockage et comme produit intermédiaire. La représentante de la division "hydrogène renouvelable" auprès du CDER, Rafika Bendries, a soutenu, quant à elle, que l'hydrogène permettait, lorsqu'il est produit à partir de ressources renouvelables

grâce à des piles à combustible, de fournir de l'électricité et de la chaleur faibles en CO2. "Très polyvalent, l'hydrogène peut être transporté et stocké sous forme liquide ou gazeuse", a-t-elle expliqué. Elle dans ce cadre ajouté que l'utilisation de ce gaz peut aussi s'étaler aux procédés industriels, dans la production, le stockage et le transport d'énergie d'origine renouvelable. La 3ème édition du Symposium international de l'hydrogène durable permet de développer des coopérations internationales et constitue une occasion pour les différents acteurs nationaux, travaillant sur cette thématique, d'exposer leurs connaissances, selon les organisateurs. Avec la participation des principaux acteurs activant dans ce domaine et d'éminents experts



internationaux, cette rencontre scientifique permettra également de sortir avec des solutions, des recommandations et des actions à entreprendre pour renforcer le développement de l'hydrogène comme énergie renouvelable. Plusieurs problématiques sont à l'ordre du jour de ce symposium, dont

celles relatives "aux potentiels et les limites de développement de l'hydrogène, sa place dans le mix-énergétique et les procédures de son stockage, le degré d'avancée en recherche et développement (R&D) et les enjeux de l'émergence de l'hydrogène durable". (APS).

Réforme des banques publiques: Intégration d'administrateurs indépendants dès le 15 décembre prochain

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a annoncé, hier à Alger, le début de la mise en œuvre "effective" des réformes dans les banques publiques, à partir du 15 décembre prochain, à travers l'intégration d'administrateurs indépendants au sein des Conseils d'administration. Ces administrateurs indépendants "qui détiennent une vaste expérience dans les domaines bancaire, financier et économique ainsi que dans le domaine de la numérisation du système bancaire, intégreront le Conseil d'administration de chaque banque", a indiqué M. Loukal dans l'allocution d'ouverture des travaux du 3e atelier technique sur "la Conformité", destiné au secteur des Finances. Le ministre a également précisé, lors de cette rencontre, organisée par la Commission d'organisation et de sur-

veillance des opérations de bourse (COSOB), que la séparation du Conseil d'administration de l'appareil exécutif s'inscrivait parmi les premières réformes destinées au secteur des banques. Selon le Premier argentier du pays, l'appel à candidature sera annoncé ultérieurement par le ministère, sachant que les administrateurs indépendants seront choisis par la Commission de sélection qui sera installée et sera composée de cadres du ministère des Finances et d'universitaires. Il sera également procédé à l'intégration effective des nouveaux membres indépendants du Conseil d'administration, lors de l'Assemblée générale annuelle prévue en juin 2020, a-t-il soutenu. Annonçant également l'élargissement de ces mesures de réformes au profit des institutions du secteur des Finances et des entreprises af-



filiales au secteur, M. Loukal a souligné que la réalisation réelle de la séparation des Pouvoirs permettra d'imprimer davantage de transparence et de communication dans le secteur. En matière de conformité, le ministre a mis en avant l'importance de la mise en place

d'une vision aux contours clairs sur les modalités liées au respect des engagements inhérents à la conformité pris par les institutions financières, en renforçant le débat entre les opérateurs et les banques et en assurant davantage de professionnalisme dans le secteur bancaire. Il

convient de rappeler que l'atelier organisé, mercredi, au siège du ministère des Finances, visait à consolider les compétences des professionnels sur la scène financière, notamment en ce qui a trait à la Prévention et à la lutte contre la corruption.

Extension du métro et du tramway d'Alger Les travaux lancés avant la fin décembre 2019



Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda a annoncé, mercredi, le lancement des projets d'extension du métro et du tramway d'Alger, avant la fin de l'année en cours, et ce après la levée du gel par le Gouvernement. Supervisant les travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a indiqué que le Gouvernement avait donné son accord concernant la levée du gel sur des projets importants à la capitale, en tête desquels l'extension du métro et du tramway d'Alger, dont les travaux débuteront "avant la fin de l'année en cours". Les travaux d'extension du métro d'Alger au niveau de la ligne Bab El Oued- Chevalley (9.5 km) seront confiés à l'entreprise publique Cosider", a-t-il dit. Le deuxième projet concerné par la levée du gel, poursuit M. Sayouda, est celui du tramway d'Alger qui connaîtra l'extension de la ligne Dergana (Bordj El Keffan) et Heraoua

jusqu'à Ain Taya et Bordj El Bahri". Par ailleurs, le wali d'Alger a fait état de nombre de projets importants dans le secteur des transports terrestre et maritime, financés par la wilaya notamment la réalisation d'un dédoublement de trois axes routiers de plus de 25 km au niveau de la région Est, outre la radiale de Oued Ouchayeh (100 m linéaire). Il a également évoqué le projet de l'entrée des Annassers qui, a-t-il dit, "constituera un axe supplémentaire au cœur d'Alger" reliant Kouba et Birkhadem menant jusqu'à la rocade sud près de Oued Mazafran via la RN1 sur un linéaire de 19 km. Selon le wali d'Alger, le programme de développement du réseau routier avance bien, avec l'inscription des projets "de proximité" financés par la wilaya dans le but de "renforcer, restructurer et réhabiliter le réseau routier", rappelant, dans ce sens, "la réalisation de 20 routes.

Energie: Le "riche" programme de la 2ème journée algéro-allemande augure d'échanges "fructueux"

Le "riche" programme arrêté pour la seconde édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, prévue ce jour à Alger, augure des échanges "fructueux" entre les deux pays, a indiqué hier le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Cette journée, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat algéro-allemand dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, sera "rehaussée par la présence du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, et de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Mme Ulrike Knotz, ainsi que le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Nouredine Yassaa". La journée verra également la participation d'organismes et d'experts des deux bords, reconnus dans le domaine de l'innovation technologique énergétique. Par ailleurs, Pr Yassaa assistera à la clôture des travaux de la 3ème édition du Symposium International sur l'Hydrogène durable-ISSH2", une rencontre scientifique majeure, organisée mardi et mercredi par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Ce symposium, qui sortira avec des recommandations et des actions à mener pour développer et promouvoir l'hydrogène comme énergie renouvelable, aura impliqué les princi-



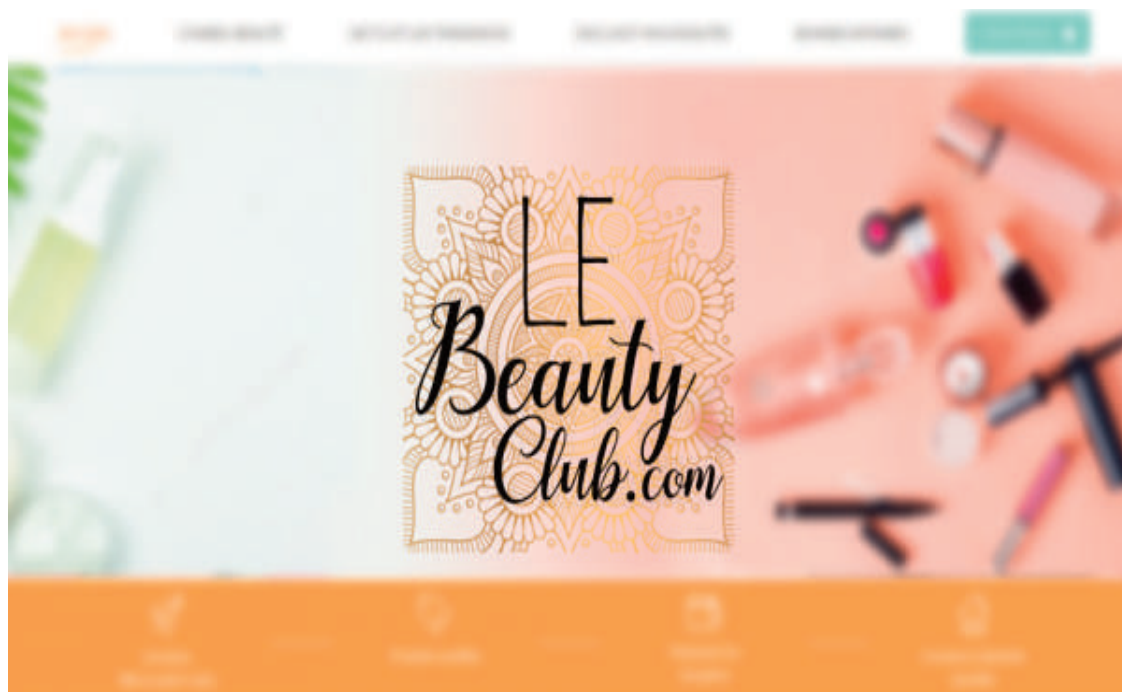
paux acteurs, experts et scientifiques algériens et internationaux, dans le domaine des technologies de production, de stockage, et d'utilisation de l'hydrogène pour le développement durable, a précisé la même source. La participation "active" à ces deux événements du Pr Yassaa, souligne "le caractère prioritaire accordé par le gouvernement, à sa tête le Premier Ministre, à l'ensemble des questions liées aux énergies renouvelables et à leur promotion au profit d'un développement durable dans notre pays".

“Black Friday” “Le Beauty-Club.com” annonce des remises exceptionnelles à

Le “E-shop” soins et beauté n’en finit pas de séduire ! “Le Beauty-Club.com”, premier site de e-commerce algérien entièrement dédié aux produits de soins et de cosmétique, offre en effet des remises « exceptionnelles » à sa clientèle à l’occasion du “Black Friday” de ce vendredi, 29 novembre. Ainsi, des promotions de l’ordre de - 50 % sont offertes sur une sélection de larges gammes de produits disponibles sur le site. Nous mettons un point d’honneur à satisfaire les besoins de toutes les bourses en proposant à ce propos plus de 2000 différents articles de soins, de beauté et d’hygiène corporelle, à destination de toute la famille », annonce un communiqué de presse du site de vente en ligne, lancé, pour information, en février 2018 avec un seul souci, en l’occurrence offrir aux algériens et algériennes des produits de « qualité », certifiés « conformes » aux normes internationales et aux meilleurs prix. Depuis, l’E-shop n’en finit pas de « gagner » en notoriété et « d’acquiescer » la confiance des consommateurs et consommatrices. Car si le secteur du “e-commerce” en Algérie en est à ses balbutiements, “Le BeautyClub.com”, en « s’adaptant » aux mœurs de consommation des internautes algériens et à leurs contraintes, a « pu » se faire une place de « choix » dans ce marché en pleine expansion. « En l’espace de seulement une année, la boutique en

ligne a enregistré, en dehors des périodes promotionnelles, une hausse plus que significative de ses commandes. Elles sont passées de 5 à 50 commandes en moyenne par jour en l’espace de quelques semaines, pour atteindre plusieurs centaines actuellement. Et cette progression est constante. Le record de commandes a été observé en 2018, à l’occasion du Black Friday ; durant cette journée, plusieurs milliers de commandes ont été passées sur le site, en l’espace de 24 heures », se félicite “Le BeautyClub.com” qui assure que le nombre de ses clients a été multiplié par cinq entre 2018 et 2019. L’effectif de cette entreprise, composé de 70 collaborateurs entre consultants, marketing, service consommateur, logistique en Algérie, s’active à divers endroits. Deux entrepôts, 25 points relais à date pour atteindre 50 dans les prochains mois, ainsi que 60 autres collaborateurs répartis dans les points relais répartis sur le territoire nationale..

Et en prévision de cette journée « exceptionnelle » qu’est le “Black Friday”, “Le Beauty Club.com” compte mobiliser une équipe composée de quelque 100 personnes à Oran, qui est l’entrepôt principal, qui sera en charge exclusive de se relayer à la préparation de toutes les commandes. Une procédure de commande « simplifiée » : il suffit juste de se connecter à l’adresse électronique : “https://le-beauty-club.com/shop/”, de créer un



compte, de choisir le produit, de cliquer sur acheter pour mettre sa commande dans le panier, puis de confirmer sa commande. « Cette facilitation permettra aux internautes d’avoir accès à de nombreux avantages. Du 26 au 28 novembre, une remise de 30% sera offerte sur une large sélection de produits. Et vendredi, le jour du black Friday, cette remise grimpera jusqu’à 50% sur certaines catégories, dans les limites des stocks disponibles », révèle encore le site en ligne qui affirme avoir concocté, en partenariat avec des influenceuses beauté, des box qui

leur sont spécialement dédiées. « Ces box ne seront mise en vente que le jour J, soit vendredi 29 novembre, et ce en édition limitée », a-t-il précisé.

Se disant « garant » de qualité et de proximité, “Le Beauty-Club.com » propose le « meilleur » à sa communauté, qui peut acheter des produits « sans risques », puisque tous les articles vendus sur “l’e-shop” sont « authentiques » et « certifiés ». Ils sont « autorisés » à l’importation et ont subi une « traçabilité réglementaire » aux normes internationales et algériennes. « Un autre des

avantages qu’offre Le-Beauty-Club.Com est qu’il est ouvert en continu, et qu’il n’y a rien de plus simple que de faire du shopping, de chez soi, en évitant les magasins bondés et les embouteillages. D’autant que Le-Beauty-Club.Com offre le choix en termes de livraison, soit à domicile, soit en récupération en point Relais ; Tout est fait pour simplifier le quotidien de l’internaute algérienne. Le mode de paiement est complètement sécurisé, et il s’effectue à la réception du colis », conclut le site Online spécialisé.

Abdellah M

Dons au profit l'hôpital de Beni Messous et du foyer des personnes âgées : “QNET”, un cœur gros comme ça !

Toujours dans le cadre de sa stratégie de « responsabilité sociale », “QNET”, l’entreprise « leader » de la vente directe, qui a piloté un certain nombre d’initiatives diversifiées dans la région du Moyen-Orient et l’Afrique du nord (MENA), a fait un don de systèmes de filtration d’eau “HomePure Nova” à l’Hôpital universitaire de Beni Messous (Alger), indique un communiqué de presse.

Cette offrande comprend deux unités au service de pédiatrie (Centres de traitement du cancer chez les enfants) et un autre filtre au service d’hématologie pour les adultes, ainsi qu’une unité offerte au foyer des personnes âgées de Bab Ezzouar, le tout conformément à la « philosophie » de la société, “RYTHM”, qui consiste à “Elevez-vous pour aider l’humanité” laquelle demeure au « cœur » des valeurs de responsabilité sociale de “QNET”.

À cet effet, les représentants indépendants de cette dernière ont visité l’hôpital en question et rencontré les professeurs et le personnel des départements concernés pour présenter l’entreprise et sa culture de responsabilité sociale, en plus de donner une explication complète du système de filtration d’eau “HomePure Nova”, tout en soulignant les avantages de la “Pi-Water” (eau Pi) et sensibiliser à l’importance d’avoir accès à une eau « salubre », « saine » et au « bon goût » dans notre vie quotidienne. « La présentation a été suivie de l’installation des trois unités dans les deux services en question et, dans



un geste de sympathie pour répandre la joie, les représentants indépendants de QNET ont également pu dessiner des sourires sur tous les visages des enfants hospitalisés en distribuant des livres de coloriage spécialement conçus pour le HomePure, en enseignant aux enfants comment qu’ils peuvent aider à conserver l’eau avec des crayons de couleur et des cadeaux tout en souhaitant un prompt rétablissement pour tous les patients.

Les enfants et leurs parents ont été très satisfaits de cette visite. Les médecins et le personnel ont grandement apprécié cette initiative et ont été très reconnaissants d’avoir pensé à leur offrir cette solution innovante, exhortant QNET à leur rendre visite à nouveau », explique la même source. La quatrième unité a été donnée au profit du foyer des personnes âgées de Bab Ezzouar (Alger) dans laquelle, la société avait déjà

partagé un repas d’Iftar lors du mois de Ramadhan dernier avec ses résidents, en présence de ses représentants indépendants algériens qui ont tenu à « célébrer » l’esprit de ce mois sacré en « apportant » la joie et le sourire à cette frange de la société.

Certifié par “NSF International”, le système de filtration d’eau “HomePure Nova” permet l’accès à l’eau la « plus qualitative possible » grâce à son système de

filtration en neuf étapes. Il est équipé de la technologie de filtration “UltraTech 35 +” qui élimine, selon ses concepteurs, 99,9999% des bactéries et 99,99% des virus. Le système de filtration d’eau “HomePure Nova” est testé et certifié pour les certifications NSF / ANSI 42, 53 et NSF / ANSI 401. « Cela signifie que le filtre a la capacité de réduire le goût, les odeurs, le chlore, les particules, la turbidité et les contaminants émergents tels que certains médicaments prescrits en vente libre, les matières issues de la pétrochimie, les détergents et les nouveaux types de pesticides et d’herbicides. Le HomePure Nova est le premier système d’ultrafiltration d’eau au monde à obtenir la certification WQA pour NSF / ANSI P231 et P244. Ces certifications sont accordées pour la réduction des contaminants microbiologiques, ainsi que pour l’inactivation des bactéries, des virus et des kystes pathogènes », détaille encore le communiqué. Les représentants indépendants de “QNET” étaient « enthousiastes » à l’idée de voir comment cette solution « majeure » de système de filtration d’eau apportait de la « joie » aux hôpitaux et aux organisations caritatives. L’entreprise est dédiée à sa valeur fondamentale, à savoir “S’élever pour aider l’humanité” (RYTHM) et un don aussi simple « aidera beaucoup » les communautés à vivre « sainement » et ceci a été juste une autre occasion de prendre part à ces actions, dont la société est « si fière » d’en faire partie.

Abdellah M.

Conseils pour mettre la responsabilité sociale au cœur de votre entreprise

La responsabilité d'entreprise désigne la façon dont une entreprise assume la responsabilité de ses actes et de leur incidence sur les employés, les parties prenantes et les collectivités qu'elle sert.

Elle englobe la manière dont votre entreprise mène ses activités, gère ses effets sur l'environnement, traite ses employés et soutient des activités communautaires visant à remédier à des problèmes sociaux tels que la pauvreté et la discrimination. Il ne suffit pas, pour une entreprise, de faire des dons en argent à des organismes caritatifs. Même s'il est louable de faire la charité, le véritable fondement de la responsabilité sociale consiste à s'assurer que tous les membres de l'organisation se sentent responsables et s'efforcent de gagner la confiance des consommateurs et des investisseurs en faisant preuve d'un comportement éthique et responsable, à la hauteur de leurs attentes. Par où une entreprise doit-elle commencer? Voici sept conseils à suivre pour que votre entreprise devienne socialement responsable.

1. Dotez-vous d'un code d'éthique

Un code d'éthique expose la conduite que doivent adopter les employés dans des domaines comme l'éthique, les valeurs, l'environnement, la diversité, le respect et le service à la clientèle. De

plus en plus d'entrepreneurs décident de faire un pas de plus en faisant mention de leurs objectifs en matière de responsabilité sociale et environnementale dans leur document de gouvernance.

2. Appliquez un programme de santé et sécurité au travail

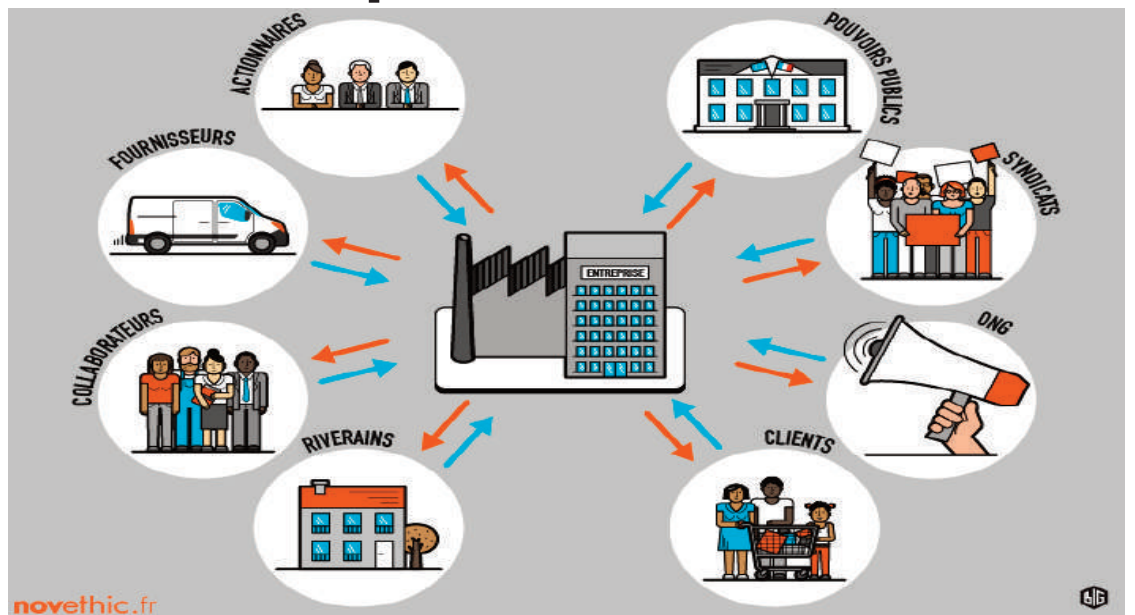
Élaborer un programme de santé et sécurité au travail clair vous aidera à mettre en place des systèmes fiables pour protéger vos employés et prévenir les accidents et les blessures. Vous vous assurerez aussi de respecter la législation gouvernementale en matière de santé et sécurité.

3. Engagez-vous à protéger l'environnement

Élaborer des politiques et des pratiques pour remplir concrètement votre engagement envers l'environnement. Par exemple, envisagez la possibilité d'élaborer un rapport qui rend compte de vos activités et des résultats obtenus relativement à votre impact environnemental. Certaines entreprises préparent de longs rapports de «viabilité», qui couvrent les activités sociales, économiques et environnementales.

4. Ralliez vos fournisseurs

Assurez-vous que vos fournisseurs connaissent et respectent vos attentes en matière de responsabilité,



par exemple concernant l'établissement de prix justes. Examinez leur conduite passée et expliquez-leur vos attentes.

5. Faites des dons en argent judicieux

Appuyez des causes qui revêtent une signification particulière pour votre entreprise. Une entreprise forestière, par exemple, pourrait choisir de soutenir des organisations qui protègent l'environnement. De nombreuses entreprises de fabrication font des dons aux organisations communautaires dans les villes où elles ont établi leurs usines. L'idée est de redonner à la société, tout en véhiculant les va-

leurs de votre marque.

6. Ne pratiquez pas l'écoblanchiment

Employez des techniques de marketing justes et honnêtes qui témoignent de l'intégrité de votre entreprise. Évitez toute publicité ou communication qui pourrait être perçue comme manipulatrice ou dommageable pour le public. Assurez-vous de joindre le geste à la parole et de faire ce que vous dites que vous faites, sinon vous risquez d'engendrer une réaction de rejet de la part de vos clients.

7. Envisagez la certification B Corp

De nombreux entrepreneurs sou-

cieux de la collectivité et de la société choisissent d'obtenir la certification B Corp. Les entreprises certifiées B Corp sont des entreprises «bénéfiques» sur le plan social. Leur objectif ne se limite pas à générer des profits; elles cherchent aussi à créer de la valeur pour la société. Elles respectent des normes élevées en matière de transparence et de responsabilité et génèrent des gains sociaux et environnementaux positifs. Au-delà de la certification, les entrepreneurs certifiés B Corp sont des gens qui croient que les entreprises peuvent être au service du bien commun dans le monde.

K.A

Pourquoi la responsabilité sociale est bonne pour les affaires

La responsabilité sociale d'entreprise s'accompagne souvent des coûts élevés en équipement et en main-d'œuvre. Pourtant, il y a des avantages à être une entreprise socialement responsable.

Dans un marché de l'emploi concurrentiel, les employés sont attirés par les entreprises qui sont reconnues pour avoir un comportement responsable, notamment un engagement envers la protection de l'environnement. En faisant figure de modèle, une entreprise attire des employés qui possèdent des compétences telles que l'aptitude à travailler en équipe, l'esprit d'innovation et le leadership. Si elle se conduit envers ses employés de manière responsa-

ble, elle atténue le coût lié au roulement de personnel. Une entreprise a également tout intérêt à se démarquer des autres – mais pour les bonnes raisons. Être une entreprise citoyenne lui permet de se distinguer.

Par exemple, si une entreprise montre qu'elle veut aider à régler les problèmes sociaux tels que le taux élevé de décrochage scolaire au secondaire, elle exprime aussi son engagement envers le progrès social. Une telle image de marque séduira les clients désireux de faire affaire avec une entreprise qui se soucie véritablement du sort des jeunes. Par ailleurs, une entreprise qui adopte de meilleures pratiques environnementales démontre aux consommateurs



et au grand public qu'elle se préoccupe de la société, de la planète et de l'avenir. Ce faisant, elle consolide et

garantit la fidélité du client. (L'amélioration des pratiques environnementales permet aussi à une

entreprise de respecter les règlements sur l'environnement et d'éviter des amendes.)

Qu'est-ce qu'un détaillant?

Le commerce de détail consiste à vendre des biens et des services directement aux consommateurs. Cela se fait via plusieurs canaux de vente dans le but de réaliser un profit.

Fondamentalement, un détaillant est toute personne qui exploite son entreprise soit par le biais d'un brique et mortier stocker ou sur un en ligne plate-forme de commerce électronique comme Shopify ou BigCommerce. Une transaction de vente au détail est généralement terminée une fois que l'acheteur a payé les biens ou les services reçus. Grands détaillants tels que Amazon, Walmart, Tesco et Sainsbury's sont conçus pour afficher des produits de fabricants ou de grossistes. Ils sont ensuite vendus aux consommateurs conformément à la technique de la tarification majorée.

Il existe des produits spécifiques sur le marché qui exigent qu'un détaillant soit dûment enregistré. Si, par exemple, je veux vendre des produits Apple aux consommateurs de mon magasin, j'ai besoin d'une documentation appropriée qui atteste que je suis un revendeur agréé. N'oubliez pas que je dois transférer la garantie du produit du fabri-

cant à mes clients de bonne foi. Cela confirme la raison fondamentale pour laquelle il est fortement recommandé d'acheter des produits électroniques auprès de détaillants certifiés. Dans le cas où le produit présente des défauts de fabrication, l'acheteur est protégé par la garantie qui contient une politique de retour efficace. Dans la plupart des cas, les détaillants ne vendent pas les produits qu'ils ont fabriqués eux-mêmes. Ils agissent plutôt comme des intermédiaires entre le fabricant, le distributeur ou le grossiste et l'acheteur final. À ce stade, vous devez être au courant du fait que des détaillants notables comme Amazon ou même Alibaba ne sont pas les seuls acteurs sur le marché. Assez intéressant, un détaillant pourrait être ce petit magasin autour de votre bloc qui vend des vêtements de marque. En temps normal, les détaillants vendent souvent de tels produits à leurs clients potentiels;

- meubles et autres articles ménagers
- vêtements
- livres
- accessoires automobiles
- bijoux

Fonctions principales des détaillants

Un détaillant est censé fournir des services exceptionnels aux consommateurs.

En règle générale, les grossistes achètent leurs produits auprès des fabricants. Un détaillant se procurera ensuite les produits auprès du grossiste. C'est si simple. Un fabricant met tout en œuvre pour rechercher des matières premières, du travail et fabriquer un produit fini. Un détaillant devra ensuite vendre les produits au consommateur à un prix de vente recommandé. Toutes les tâches d'entreposage et de stockage sont laissées aux mains des détaillants. Cela fait partie de tout le processus logistique. Mais pratiquement, ils ne peuvent pas y arriver seuls. Ils auront besoin d'externaliser les services d'ordre global réalisation les plates-formes.

Afin de maximiser la satisfaction du client, il existe des cas où un détaillant doit proposer des produits à crédit à l'acheteur. En conséquence, ils doivent inclure un plan de gestion des risques afin de ne pas accumuler autant de créances irrécouvrables. De plus, la qualité du produit doit être au premier plan des objectifs du commerçant. Et la lo-



gique est assez simple. Pour éviter les retours ou même les rétrofacturations qui réduisent finalement vos marges bénéficiaires. Ils introduisent de nouveaux produits sur le marché et s'adressent à tous les clients potentiels pour les éduquer de la même manière.

Comment faire un cadeau à vos clients

En cette période de fin d'année, époque des cadeaux, il est fréquent de se demander ce qu'on pourrait bien offrir à ses clients. Si de nombreux sites abondent en cadeaux d'affaires, certains ne sont pas adaptés au contexte professionnel et pourraient ternir votre image. Comment choisir ses cadeaux pour ses clients ?

Penser utile avant tout

Un cadeau judicieux est avant tout un cadeau qui pourra servir à votre client autant dans sa vie privée que dans sa vie professionnelle ou du moins à l'une d'entre elles. Dans l'idéal, il doit marquer son esprit et lui rappeler votre existence à chaque fois qu'il en aura l'utilité. Il peut s'en rappeler simplement par le contexte dans lequel vous lui avez offert ou grâce à un signe distinctif sur l'objet concerné. Ceci explique l'attrait des cadeaux comme les stylos, les clés USB ou encore au sacs logotés. Si votre marque peut être ostensible sur le cadeau, vous ne devez pas oublier qu'elle ne doit pas être non plus trop tape-à-l'œil afin de ne pas le mettre en porte-à-faux dans certaines circonstances.

Vous informer sur votre client

On l'oublie souvent mais un cadeau d'affaires pertinent demeure avant tout un cadeau qui est adapté à la personnalité de votre client. Vous vous souciez de lui jusque dans les moindres détails et

offrir un cadeau qui fait vraiment plaisir demeure toujours un plus. Le but demeure qu'il crée un lien entre vous et le client et vous permette éventuellement de le recontacter ou d'entamer la discussion la prochaine fois que vous le verrez.

Vous servir de vos avantages

Si votre budget est restreint et si vous souhaitez faire plaisir à votre client, vous pouvez penser aux avantages dont vous bénéficiez chez vos propres fournisseurs. Les avantages des cartes business comme la carte business Platinum d'American Express demeurent un exemple judicieux. Elles vous permettent par exemple d'accéder à des tables de restaurants étoilés en dernière minute, à des événements/spectacles en avant-première ou encore vous donnent accès à un catalogue de primes par exemple. N'hésitez donc pas à consulter vos offres.

Cadeau unique VS cadeau personnalisé

S'il est souvent plus pertinent d'offrir un cadeau ciblé notamment pour vos meilleurs clients, il reste qu'ils ont un coût. Il ne s'agit pas d'épuiser toute votre marge pour un nombre réduit de vos prospects et vous devrez donc opter pour un cadeau moins personnalisé. Certains cadeaux ont l'avantage d'être plébiscités de tous comme les places cinéma à titre d'exemple. Achetés en grande quantité, ils représentent un coût



faible par client pour un impact maximum par rapport au budget désiré. Prenez garde tout de même aux délais de livraison pour ne pas vous retrouver sans cadeau à la fin de l'année. Il ne s'agit pas de vous retrouver le bec dans l'eau.

Attention à ne pas contredire vos valeurs

Vous devez prendre en compte que vos cadeaux ne doivent pas aller à l'encontre des valeurs de votre entreprise. Il ne s'agit pas d'offrir des sacs plastiques logotés qui ne soient pas recyclables si votre société prône le développement durable. Vous devez dans tous les cas garder votre cohérence et faire en sorte de ne pas choquer votre client, notamment celui qui aurait une particulière

appétence pour la valeur en question.

La forme reste importante

Cela peut paraître évident mais il ne s'agit pas que votre client prenne votre cadeau pour un acte de corruption. La valeur des cadeaux d'affaires doit rester proportionnelle au chiffre d'affaires que vous réalisez avec votre client et ne doit pas apparaître comme un pot de vin. Faites très attention à la forme que vous employez lorsque vous remettez un cadeau. Il vaut mieux parfois simplement envoyer votre cadeau avec un mot intelligemment écrit que de vouloir le remettre en mains propres, vous risqueriez de mettre votre client en position gênante. Vous

devez maîtriser les formes et les mots que vous employez lorsque vous remettez ces derniers. Cherchez à ressentir ce qu'éprouve votre client lors de la remise et à lui préciser qu'il s'agit seulement de le remercier pour la qualité de votre collaboration. Vous récompensez vos clients et vous ne les soudoyez pas ! Les cadeaux clients restent un excellent moyen de fidéliser vos clients mais il vous faudra rester en cohérence avec votre identité. Ils doivent être adaptés à ce que vous apporte le client et leur être utile dans l'idéal. N'hésitez pas à faire bénéficier de vos avantages personnels et à consulter plusieurs sites avant de prendre votre décision.

Liquidité

La liquidité est la capacité d'une entreprise à générer de l'encaisse au besoin. Il existe deux principaux déterminants de la liquidité de l'entreprise. Le premier est sa capacité à convertir les actifs en espèces pour payer son passif courant (liquidité à court terme), et le second, sa capacité d'endettement. La capacité d'endettement est la capacité d'une entreprise d'assumer sa charge actuelle de dette et de générer de

l'encaisse avec de nouvelles dettes. On calcule la liquidité à court terme avec les mesures et les ratios suivants :

- Fonds de roulement
- Ratio de liquidité relative
- Ratio de liquidité générale
- Rotation des comptes créditeurs
- Délai moyen de recouvrement
- Rotation des stocks

On calcule la capacité d'endettement avec les ratios suivants :

- Ratio du service de la dette

-Ratio dette-actif total

-Ratio d'endettement

On doit évaluer les neuf mesures pour obtenir un portrait complet de la capacité d'une entreprise à générer de l'encaisse. Pour bien évaluer sa santé financière, une entreprise comparera aussi chaque mesure avec celles d'autres entreprises du même secteur.

s.i



Fusions et acquisitions



Les fusions et acquisitions (F & A) regroupent deux entités commerciales en une seule. On parle d'une fusion lorsque deux entreprises forment une nouvelle entité. Dans le cas d'une acquisition, une entreprise en achète une autre et intègre ses activités à les siennes. L'objectif d'une fusion ou d'une acquisition est de créer une nouvelle entité plus efficace et plus efficace que les deux entreprises précédentes l'étaient seules. Les fusions et acquisitions offrent des avantages financiers aux propriétaires des entreprises d'origine et à ceux de la nouvelle entité fusionnée. Certains actionnaires encaissent leurs actions dans le cadre de la transaction. D'autres conservent leurs actions et profitent de la hausse des dividendes qui découle de la croissance de la nouvelle entreprise. Les avantages des fusions et acquisitions peuvent être à la fois stratégiques et opérationnels.

Avantages stratégiques

- Une expertise plus approfondie et de l'information combinée sur la clientèle permettant une meilleure prise de décision stratégique ;
- Des produits et des services améliorés grâce à la combinaison des offres existantes et la création de nouvelles offres ;

liorés grâce à la combinaison des offres existantes et la création de nouvelles offres ;

- Une meilleure expérience client ;
- L'accès à de nouveaux marchés géographiques et meilleure capacité à servir les marchés existants ;
- Une plus grande capacité à attirer les meilleurs talents ;
- Un développement plus rapide et le lancement de nouvelles technologies ;
- Une meilleure position sur le marché.

Avantages opérationnels

- Une offre rationalisée – un assortiment de produits et de services ciblés et consolidés pour le marché ciblé ;

timent de produits et de services ciblés et consolidés pour le marché ciblé ;

- Un réseau de distribution rationalisé – un réseau de distribution unique plutôt que deux, ce qui réduit les coûts d'exploitation ;
- Une commercialisation et des ventes plus efficaces et à plus grande portée, des coûts réduits et un pouvoir de négociation supérieur ;
- Un plus grand pouvoir d'achat ;
- Des coûts indirects inférieurs grâce à la consolidation des services ;
- Fabrication à grande échelle.

Gestion de la qualité totale



La gestion de la qualité totale est une approche de gestion exigeant que tous les employés d'une entreprise travaillent ensemble pour améliorer la qualité des produits et des services de même que la satisfaction des clients. La gestion de la qualité totale s'appuie sur diverses pratiques.

- La compréhension des besoins des employés et des clients à l'aide d'entrevues, de sondages, de forums de discussion ou autres.
- La conception de produits et de services faciles à fabriquer et à utiliser, qui répondent ou dépassent les attentes des clients.
- L'utilisation d'un processus opérationnel qui anticipe les erreurs, puis les prévient ou les réduit.
- L'analyse des résultats et l'utilisation de ceux-ci pour améliorer le système.
- L'amélioration continue des produits et des services.
- L'application d'améliorations à l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement, allant des fournisseurs de matières premières jusqu'à la distribution.

Le télétravail

Le télétravail désigne une organisation du travail particulière, c'est-à-dire l'exercice d'une activité professionnelle, en tout ou en partie à distance (c.-à-d. en dehors du lieu où le résultat du travail est attendu, généralement les locaux de son employeur) grâce aux technologies de l'information et de la communication (Internet, téléphonie mobile, fax, etc.). Le télétravail peut s'effectuer depuis le domicile, un télécentre, un bureau satellite ou de manière nomade (lieux de travail différents selon l'activité à réaliser), dans le cadre du travail salarié, mais aussi depuis des espaces partagés (coworking), dans le cadre du télétravail indépendant. Le « télétravail nomade » a été encouragé par la mondialisation économique.

Histoire

Promu dès les années 1970 (via le téléphone et surtout le fax), c'est en 1972 que le terme « telework » apparaît pour la première fois dans un article du Washington Post signé par le journaliste Jack Schiff et, à la même époque, Jack Nilles, considéré comme le père du télétravail lance ses premiers travaux sur ce qu'il baptisa, en 1975, le « telecommuting ».

Alors que se développaient la mondialisation économique et le flux tendu, ainsi que l'ordinateur personnel, il est ensuite devenu pour les entreprises un des outils de délocalisation et/ou d'externalisation du travail ; pour réduire les coûts et pour augmenter la « mobilité du travail » comme nouvelle pratique de management et coordination. La commission européenne promeut le télétravail au travers de livres blanc et vert (le rapport Bange-mann), faisant du télétravail un moyen de soutenir le développement de la société de l'information voulue par les édiles de Bruxelles. Dans les années 2000, il devient un véritable projet organisationnel s'inscrivant dans une stratégie d'entreprise mais sa pratique manque de régulations (politique, légale, sociale, organisationnelles). Concentré dans certains secteurs d'activités (informatique, conseil) jusque dans les années 2005, ses avantages et inconvénients restaient discutés. Malgré une réglementation plus adaptée (Accord cadre européen du 16/7/2002, Conventions collectives de travail et autres lois ou recommandations dans les états membres de l'UE), une partie du télétravail est aujourd'hui pratiqué de manière informelle. En 2015, 17 % de la population active européenne pratiquait le télétravail à domicile et mobile. Des dispositions législatives favorables à la pratique du télétravail, notamment à domicile, existent dans de nombreux pays, toutefois le télétravail (à domicile ou en télécentre) demeure une pratique minoritaire.

Typologie

Dans le langage courant le télétravail est souvent réduit au télétravail à domicile. Mais de nombreuses typologies, établies notamment par le monde de la recherche, rendent compte de la diversité de cette forme de travail.

*Lieux de télétravail

-à domicile : le lieu de résidence du télétravailleur (une pièce réservée ou non...)

- hors domicile : un lieu tiers de confiance professionnel (télécen-



tres, EPN, coworking...), un lieu non professionnel (hôtel, café, chambre meublée, studio...) -nomade : bus, tram, métro, RER, train, avion, bateau...

*Télétravailleurs

- Les prestataires indépendants de services : ce sont des freelances (travailleurs indépendants qui utilisent le télétravail entrepreneurial) ou des petites entreprises proposant leurs services, généralement depuis le domicile du travailleur, mais éventuellement en mode nomade, ou alterné, voire en télécentre ;

-Les salariés d'entreprises ou associations : ce sont des employés — le plus souvent des cadres — d'entreprises ou collectivités dont l'organisation leur permet de travailler à distance, éventuellement en télécentre tout ou partie de leur temps de travail, ce qui leur permet ou demande un autre mode d'organisation du temps, non sans risque de « suractivité » ;

-Les « nomades » : ce sont des télétravailleurs salariés ou indépendants, qui pendant leurs déplacements continuent à collaborer avec leur entreprise en accédant ponctuellement à son système d'information à distance ;

Dans tous les cas, le télétravail peut être continu ou partiel (un à trois jours par semaine par exemple)

-Les télétravailleurs en réseau, basés sur un site d'entreprise ou associatif, dans un télécentre ou temporairement chez le client. Il opère éventuellement dans une « équipe virtuelle » ou sous le contrôle d'un manager à distance ;

-Les entrepreneurs-salariés, via les coopérative d'entrepreneurs, qui permettent via des outils de gestion en ligne (ERP, Groupware...) d'entreprendre tout ou partie à distance dans un cadre sécurisé avec un accompagnement individuel ;

*Modes de télétravail

Il existe trois modes de télétravail à partir des différentes formes de présence:

-la première forme est le travail à domicile. Le travail est effectué dans la résidence du travailleur. Par l'ordinateur et l'Internet, le travailleur est capable de réaliser ses travaux et de communiquer des collègues chez lui sans la présence au bureau. Donc cette mode de télétravail favorise la conciliation emploi-famille. Mais elle peut aussi brouiller les frontières entre le temps personnel et le temps professionnel. Aujourd'hui, grâce au développement des technologies de l'information, les formes de travail à domicile sont plus diversifiées et modernes ;

-la deuxième forme est le travail alterné ou pendulaire. Le travail est réalisé en alternance entre le bureau et la résidence du travailleur. Il s'agit que le travailleur n'a pas d'espace fixe de travail. L'entreprise prédéfinit un horaire ou un quota de présence dans l'entreprise et sauf le temps inclus dans cet horaire, le travailleur peut exécuter le travail dans un lieu extérieur à l'entreprise comme la maison ou l'espace de travail collaboratif ;

-la troisième forme est le travail dans les télécentres et les centres de proximité. Il s'agit de réunir les travailleurs qui ont une grande distance à effectuer pour aller à l'entreprise, comme les travailleurs nomades dans certains endroits hors du bureau. Cette forme permet de réduire le temps de transports des travailleurs nomades et améliorer leur productivité. Par ailleurs, l'espace de coworking est appliqué fréquemment dans cette forme de télétravail comme un endroit de travail. Il offre aux télétravailleurs un réseau d'échange et une possibilité de réaliser des projets collaboratifs.

Avantages

*Pour l'employeur

-Augmentation de la flexibilité des ressources humaines.

- Réduction de l'absentéisme et des retards (Notamment en cas de bou-chons, grèves, pandémies).

- Intégration des salariés handicapés et des salariés ayant des contraintes familiales importantes.

- Meilleure gestion des déménagements et des transferts d'activité (limitation des licenciements liés au déménagement d'un établissement dans une autre zone géographique).

-Réduction des frais généraux et des dépenses.

-Moderniser les processus de management.

-Contribuer à une meilleure conciliation des temps sociaux.

-Participer au bilan carbone de l'organisation.

-Dans l'idéal, profiter d'une plus grande productivité des employés.

*Pour le télétravailleur

-Une réduction des transports.

-Des économies réalisées en termes de temps et d'argent : pouvoir d'achat renforcé.

-Des horaires de temps de travail plus souples.

-Un accroissement en autonomie et en responsabilité.

-La limitation des nuisances sonores, notamment dans un contexte où l'open space se généralise.

-Une meilleure conciliation vie personnelle / vie professionnelle.

-Accroissement de la motivation au travail

-Dans l'idéal, une augmentation de la qualité de vie, qui implique une plus grande productivité au travail.

-Une diminution de la fatigue et du stress au travail.

-Renforcement du bien-être au travail.

*Pour les territoires

-Le développement de l'économie résidentielle.

-Un outil pour attirer de nouveaux actifs.

-Un moyen de développer des nouvelles activités liées aux TIC pour les territoires ruraux.

-Un outil pour contribuer à la limitation des déplacements d'une partie de la population sur les territoires urbains.

Inconvénients

Le travailleur peut se sentir isolé et moins facilement bénéficier de la dynamique de groupe d'une équipe, de l'aide des syndicats, etc. Ses droits peuvent être plus difficiles à faire respecter. L'apparition des web-cams, des outils de visioconférence et de nouveaux outils de travail collaboratif peut pour partie limiter ces inconvénients, mais peut aussi ouvrir des dérives, avec :

-éloignement du donneur d'ordre ou de l'employeur (autre continent ou fuseau horaire) ;

-risque que le travail professionnel empiète fortement sur la vie privée et familiale (horaires, durée de travail, etc.) ;

-affaiblissement des collectifs de travail et de la vie sociale.

Afin de réduire l'isolement, notamment avec des moyens de visio-phonie ou visioconférence, certains proposent le terme visiotravail pour désigner cette variante du télétravail faisant usage de la téléphonie.

Le télétravail permet de diminuer les déplacements et donc diminuerait les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, il peut engendrer un effet rebond se traduisant par des déplacements personnels plus importants pour s'extraire d'un ancrage urbain. Il renforce les possibilités de pression sur le salarié et contribue à brouiller les limites entre-temps professionnel et temps hors-travail.

Au final, les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux du télétravail demeurent très discutés par les chercheurs.



Enjeux *Économique

Le télétravail peut permettre à l'agent d'accroître et de renforcer son pouvoir d'achat c'est-à-dire, « la quantité de biens et services qu'autrui peut acheter avec une unité salariale » (définition d'économie) car l'employé diminue sa consommation de gazole et, grâce à ce phénomène, augmente son pouvoir d'achat. C'est en tout cas l'idéal écologique associé au télétravail depuis le début des années 1980. Toutefois, les études sur le sujet sont mitigées et l'écobilan du télétravail reste mitigé, pour deux raisons principales :

1-travailler chez soi occasionne une consommation énergétique additionnelle (électricité, chauffage);
2- loin d'être supprimés, les déplacements seraient plus nombreux durant ces journées. De plus, le télétravail peut également faire accroître positivement l'impact sur l'économie locale.

*Environnement

-L'écobilan complet du télétravail n'a pas été calculé, mais il semble pouvoir fortement diminuer certaines dépenses et le temps perdu à cause des transports (carburant, frais de parking, d'assurance, etc.). Selon une étude faite auprès de 1 000 entreprises de moins de 50 salariés étude, 88 % des PME françaises dépenseraient jusqu'à 50 000 € par an en déplacements professionnels. 80 % des TPE et PME sondées feraient de la réduction et l'optimisation des coûts de fonctionnement une de leurs priorités pour rentabiliser leur activité ; 43 % des entreprises de la Construction estiment qu'existe « une part très importante dans leurs déplacements par rapport au temps de travail global » et plus de 60 % se disent intéressées par le télétravail;

-Moindre contribution à la dégradation de l'environnement (diminution globale des émissions de gaz à effet de serre (GES), bien que certains modes de télétravail (vidéo-conférence ou usage intensif de serveurs) puissent également être indirectement source d'émissions de GES. L'association négaWatt, appelle de ses vœux le développement du télétravail, pour des raisons de sobriété;

-Diminution des coûts relatifs à l'immobilier, avec donc une moindre contribution à la déforestation et au gaspillage de matière et d'énergie ; cependant, c'est souvent au salarié/travailleur indépendant de trouver un local de travail ; généralement une pièce attitrée (bureau) dans son logement.

*Enjeux éthiques et sociétaux

Le découplage entre activité professionnelle et locaux d'entreprise, ainsi que le risque d'une perte des limites entre vie professionnelle, personnelle et familiale, posent de nouvelles questions, y compris pour la vulnérabilité des travailleurs face au stress au travail quand la pression de l'employeur ou du système augmente, ainsi que pour la notion d'accident du travail.

« Entre délocalisation et mobilité (...) en dissociant, tout en recombinant la dimension spatiale et temporelle du travail, en développant des mécanismes de délocalisation et d'organisation réflexive des relations sociales, tout en favorisant l'étirement entre implications locales (circonstances de coprésence) et interactions à distance (rapports entre présence et absence), le télétravail semble participer, au sens où l'entend Giddens, à la radicalisation de la modernité, notamment à travers deux figures : l'omniprésence et l'ubiquité ». Le télétravail peut aussi apparaître comme la solution idéale pour les jeunes parents souhaitant concilier leur vie de famille et leur devoirs professionnels. Le problème que pose cette solution restant l'enjeu de séparer le travail et la vie de famille par un lieu et un temps dédié, ce qui n'est pas toujours évident. Et si les salariés gagnent en flexibilité, responsabilisation et baisse du temps de trajet, il n'est pas facile de se faire accepter comme travailleur complet.

Métiers et professions concernées

Tous les métiers pouvant s'effectuer à 60 % minimum à distance (du site de l'employeur ou du client) adoptent des méthodes de télétravail. Pour certaines professions, le fait de savoir échanger des emails et téléphoner suffit pour s'organiser ainsi.

Des télétravailleurs qui s'ignorent

Dans un monde en pleine transformation digitale, le travail à distance s'est développé ces dernières années, dans bon nombre de secteurs d'activité. L'évolution des outils numériques et collaboratifs a accéléré et facilité la mise en place du télétravail. Mais le travail à distance provoque également des changements dans les méthodes et les habitudes de travail, mais aussi au niveau du management : Plus de lieu fixe, plus d'horaire défini... de quoi changer les mentalités en entreprise !

Ces dernières années, le travail à distance a pris plusieurs formes. Ce sont aujourd'hui, des pratiques contractuelles ou informelles, régulières ou occasionnelles, adaptées à chaque individu ou collectivement appliquées. Le télétravail nomade, aux contours plus flous est spontané, remet en cause les frontières traditionnelles de l'espace-temps du bureau. La variété des situations dans lesquelles peuvent se trouver des télétravailleurs nomades empêche d'établir une véritable typologie. La difficulté de l'analyse est accrue par le fait qu'il s'agit souvent d'une forme de « télétravail sauvage ».

Une chose est sûre, peu importe la forme, le travail à distance s'inscrit dans l'ère du changement permanent, que nous vivons actuellement. Le travail à distance devient une pratique de plus en plus fréquente, qu'il s'agisse d'un choix ou d'une contrainte. Mais aura-t-on encore le choix de travailler chez soi ou non, dans quelques années ?

Tous faits pour ce mode de vie ?

Lorsqu'ils sont interrogés sur les avantages et les prérequis du travail à distance, les utilisateurs de cette pratique font ressortir plusieurs caractéristiques : l'organisation, la rigueur, la connaissance de soi, la solitude, la connaissance de son environnement, mais aussi la liberté, l'indépendance et évidemment, la gestion d'un démarquage précis entre vie personnelle et professionnelle. S'il progresse, le travail à distance n'est pourtant pas entièrement entré dans les mœurs. Selon le profil des travailleurs, il peut y

avoir des résistances bien compréhensibles ! En effet, un jeune tout juste intégré au monde de l'entreprise, connaissant uniquement (ou presque) ce mode de travail à distance, va s'adapter beaucoup plus facilement à ce style de vie. En revanche, les cadres, n'étant pas nés avec les outils numériques et ayant connu une culture d'entreprise différente, basée notamment sur les horaires, n'adhèrent pas facilement à un mode de vie trop distinct de ce qu'ils ont connu jusqu'à maintenant. Par ailleurs, qu'on soit jeune ou non, le travail à distance peut effrayer et tout le monde n'est pas prêt. Même si les avis divergent sur la question du travail à distance, cette forme d'organisation du travail vise non seulement, pour certains, à mieux concilier vie professionnelle et vie privée, mais aussi à répondre à d'autres enjeux tels que l'écologie, la qualité de vie des salariés, la productivité des entreprises, le changement culturel, le démenagement de l'entreprise, etc. Évidemment, ce n'est pas sans points de vigilance !

Le travail à distance comme nouveau mécanisme pour relever le taux d'emploi des femmes

Le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a entamé l'examen de la possibilité d'encourager le travail à distance en tant que nouveau mécanisme devant contribuer à l'augmentation du taux d'employabilité des femmes et renforcer la participation économique de la femme ouvrière à la dynamique du développement durable, a indiqué le chef de cabinet du ministère, Bouguerra Nacereddine. Dans une allocution à l'ouverture d'une rencontre sur "la promotion des droits professionnels de la femme ouvrière: encouragement du travail à distance", organisée dernièrement à Alger, M. Bouguerra a précisé que le secteur avait pris l'initiative "d'examiner la possibilité d'encourager le travail à distance en tant que nouvelle forme de travail engendrée par l'évolution technologique dans le domaine de l'information et de la communication". Et d'ajouter que "cette mesure permettra d'augmenter le taux d'activité

féminine, notamment des diplômées universitaires, afin de renforcer la participation économique de la femme ouvrière au processus du développement durable du pays, et de faciliter la conciliation entre l'activité professionnelle et l'activité domestique pour une famille solide et une société développée". Afin d'accomplir la démarche du ministère visant essentiellement l'instauration des règles et fondements encadrant le télétravail, le chef de cabinet a mis l'accent sur "la nécessaire conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés par les questions du travail et de l'emploi, des secteurs ministériels, des élus, des experts, des chercheurs et des associations activant en la matière". "Il est possible de concrétiser le télétravail au profit des femmes travailleuses au sein des entreprises économiques, à travers les conventions collectives issues de négociations entre les syndicats et le patronat", a-t-il poursuivi, ajoutant "nous sommes pour l'intégration des femmes dans les syndicats afin qu'elles puissent exprimer leurs causes et les spécificités de leurs problèmes professionnels". Rappelant l'importance du rôle de la femme en matière de développement socioéconomique et des efforts consentis par l'Etat dans la consécration de l'égalité homme-femme, le responsable a estimé que la participation de la femme au marché du travail en Algérie "demeure timide", avec un taux national d'emploi des femmes variant entre 17 et 18%. Ce taux demeure en deçà des ambitions par rapport aux ressources mobilisées pour l'enseignement et la formation de la femme, sachant que les statistiques confirment les taux élevés de filles diplômées des universités et des centres de formation professionnelle. Pour sa part, le chef de cabinet du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mohamed Sidi Moussa a fait état de la possibilité d'intégrer le travail à distance dans le cadre d'une stratégie nationale élaborée par les différents départements ministériels afin de parvenir à une plateforme de travail réalisable à court et à moyen termes".

Parc culturel de l'Ahaggar: Renforcer le suivi technique du projet de préservation de la biodiversité

Les participants à un atelier sur "la gestion participative du patrimoine éco-culturel du parc de l'Ahaggar" ont mis l'accent, hier à Tamanrasset, sur le renforcement du suivi technique du projet de préservation de la biodiversité et l'utilisation durables des services éco-systémiques pour atteindre ses objectifs. Les travaux de cet atelier, tenus au siège de la wilaya, font ressortir que ce projet porte, dans sa phase actuelle et après cinq ans du lancement de ses activités, sur la consolidation des approches techniques et méthodiques en vigueur et la re-conduction des activités du projet sur les autres sites prioritaires, ainsi que le renforcement du projet de gestion des systèmes des parcs culturels en Algérie, notamment le parc national culturel de l'Ahaggar (PNCA). Le représentant du ministère de la culture, Brahim Boutheldja, a indiqué, dans ce cadre, que le projet en question (préservation de la biodiversité) a donné lieu à "d'importants" résultats au niveau du territoire du PNCA, reflétant la conscience des différents acteurs de la nécessité

de préservation de la biodiversité et du patrimoine, dans tous ses aspects. Pour le directeur national du projet des parcs culturels en Algérie, Salah Amokrane, "les résultats préliminaires atteints des sorties de terrain ont confirmé la grande importance de ces régions en tant que lieux de prédilection et de peuplement de nombreuses espèces animales et végétales, représentant une biodiversité universelle, et espaces de sédentarisation de l'homme sur de longues ères faisant de cette région un lieu aux valeurs historique et artistique. La représentante permanente du programme onusien pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme. Blerta Aliko, partie cofinanciant le projet, a affirmé que "l'Etat algérien s'est attelé à la concrétisation de ces écosystèmes pour la préservation de la biodiversité avec une implication de tous les acteurs et partenaires à la démarche. Un état de fait traduit par les efforts déployés par le ministère de la culture dans ce projet en vue d'assurer la sauvegarde du patrimoine et la réalisation des objectifs via des projets menés selon des approches participa-



tives. Dans son intervention, le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a mis en exergue l'importance du thème de l'atelier sur la gestion participative du parc culturel de l'Ahaggar, avant de souligner l'adhésion de la population locale à cette démarche en vue de répondre, de façon efficiente, aux objectifs du projet. Les participants ont également mis en relief l'importance d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de gestion du PNCA, de la gestion participative dans ce projet et des activités éco-touristiques, ont in-

diqué les organisateurs. Les travaux de l'atelier devront donner lieu à l'élaboration du programme de développement écologique et la mise en œuvre, sur la base de ce projet, de certaines actions "pilotes" au niveau des sites concernés en direction de la population locale, en vue de renforcer la participation des citoyens. Le programme de l'atelier prévoit aussi des sorties de terrain aux villages de Taguemart et Tirhinanet pour tenir des rencontres avec les populations locales sur des thèmes liés aux enjeux de la préservation

du patrimoine éco-culturel. Le projet de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et l'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels, mené en partenariat avec le fonds mondial de l'environnement et le programme onusien pour le développement (PNUD), vise la préservation du patrimoine naturel et culturel, conformément aux principes et objectifs de la convention onusienne sur la biodiversité, et le renforcement des potentialités des cinq parcs culturels de l'Algérie.

3e colloque international sur « l'islam et les questions de la société » Renforcer le rôle de la mosquée dans la concrétisation des principes du message du 1er novembre

Les participants au 3e colloque international sur "l'islam et les questions de la société", qui a pris fin mardi à Sidi Bel-Abbès, ont plaidé pour le renforcement du rôle de la mosquée et de l'institution religieuse dans la consécration des valeurs et principes du message du 1er novembre. Lors de cette rencontre placée sous le slogan "le message du 1er novembre et l'édification" avec la participation d'universitaires, imams et cheikhs de plusieurs régions du pays, l'accent a été mis sur le renforcement du rôle de l'imam dans la préservation l'identité historique de la nation et la consolidation de l'unité nationale. Les participants estiment, dans ce sens, que le renforcement du rôle de la mosquée contribue à préserver la sécurité et la paix

dans le pays, en rappelant le rôle des zaouïas et des écoles coraniques à l'époque coloniale française dans l'ancrage de la dimension authentique du peuple algérien et la résistance aux campagnes visant à annihiler l'identité. Le directeur de wilaya des affaires religieuses et wakfs, Abdelhakim Rabiai a soutenu que le renforcement du rôle de l'institution religieuse et des imams peut concrétiser cet objectif où l'imam contribue, en plus de la conduite des prières, à la consécration des principes et valeurs du message de novembre dans leurs dimensions spirituelle, religieuse, sociale, culturelle, politique et militaire. Dr Sayad Meaouel, cadre au ministère des Affaires religieuses et Wakfs a abordé les valeurs civilisationnelles, culturelles et sociales du



message du 1er novembre 1954, appelant à tirer les leçons de ce document historique immortel. "Ce message n'est pas un communiqué de guerre mais un pacte de paix, d'honneur et de dignité humaine", a-t-il déclaré. Les intervenants lors de ce colloque se sont concentrés notamment sur la

préservation de l'unité nationale, la stabilité et la sécurité dans le pays et contrecarrer les desseins des ennemis de l'Algérie, saluant les efforts de l'Armée nationale populaire au service de la patrie et du peuple. Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Blemehdi a présidé, lundi,

l'ouverture de ce colloque initié par la direction de wilaya du secteur en collaboration avec l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès, la faculté des sciences humaines et sociales et le laboratoire de recherche et études prospectives dans la civilisation du Maghreb islamique.

Patrimoine culturel Un pôle du savoir nommé Kerzaz

Commune de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (depuis le tout récent découpage administratif), Kerzaz est constituée de trois principales localités : Megsem, zaouïa Kebira et Kerzaz Ksar. Mais ce qui la singularise davantage, c'est qu'elle est traversée par ce que l'on appelle « la route des oasis » (RN 6) qui relie Sig, ville de l'ouest algérien (40 km d'Oran) à Timiaouine, à l'extrême sud algérien et à la frontière du Mali, en passant bien sûr par Béchar et Adrar. C'est Sidi Ahmed Ben Moussa, fondateur de la zaouïa de Kerzaz qui en a fait, avant sa mort en 1573, un véritable pôle du savoir. La ville de Kerzaz a une histoire et des vestiges millénaires, car elle a gardé au fil des siècles, son cachet traditionnel de cité du désert, tout en étant une ville d'accueil, puisque déjà, elle servait de refuge aux nombreuses familles qui fuyaient les guerres tribales, très courantes à l'époque dans la région. Ses vestiges, Kerzaz les puise dans la construction et l'architecture traditionnelles de ses ruelles, ses impasses et ses maisons en dépit des aménagements modernes qui s'y sont infiltrés. La ville de Kerzaz est aussi et surtout connue par sa zaouïa, véritable pôle du savoir et lieu incontournable pour bien des tribus, de toutes les régions

du pays d'Algérie, qui contribuent d'ailleurs à sa pérennité. Un espace qui est fait pour répondre aux demandes du savoir pour ceux qui viennent de toutes parts, tout en pourvoyant la région en imams et enseignants du Livre Saint. Kerzaz, c'est aussi un lieu de pèlerinage, à l'occasion du Mouloud Ennabaoui, pour des milliers de fidèles de la confrérie El Kerzazia, qui y viennent, annuellement, célébrer cette fête religieuse à la zaouïa El Kébira, où se trouve le mausolée de Sidi Ahmed Ben Moussa. Mais cette ville renferme aussi plusieurs sites historiques, tels les ruines des ksour de Tazougar, de Sidi Moussa Ben Khalifa, père du fondateur de cette cité, et bien d'autres ksour, dont la découverte en reflèterait toute la beauté et le prestige. Pôle touristique malheureusement peu fréquenté, Kerzaz est un trésor patrimonial qui reste à faire valoir. Une autre singularité de cette ville : une variété de dattes portant le nom du cheikh de la zaouïa, qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qui a même surpris des émirs du golfe, en visite dans la région. Kerzaz, bien à l'abri de sa muraille et de son enceinte, fière de son histoire, renferme bien des lieux où la paix semble régner pour l'éternité.

52ème Festival international du Sahara L'association "El îzza oua El karama" prend part

L'association "El îzza oua El karama" de fantasia et de cavalerie de la commune de Télégghema (Sud de Mila) prendra part à la 52ème édition du festival international du Sahara à Douz en Tunisie du 19 au 22 décembre prochain, a révélé son président, Farid Menacer. L'association "El îzza oua El karama" qui avait déjà représenté l'Algérie lors des éditions de 2015 et 2017 du festival international du Sahara, est à sa troisième participation à cette manifestation culturelle. Elle avait obtenu des résultats positifs, en décrochant la première place dans le classement des troupes folkloriques ayant pris part aux deux éditions précédentes. Selon son président, l'association ambitionne de faire une "représentation convenable", digne de l'Algérie, au cours de

l'édition de cette année, en mettant notamment en valeur le patrimoine culturel de la région du Sud de Mila où s'amalgament le folklore de plusieurs wilayas du pays, à l'instar de Batna, Oum el Bouaghi et de Khenchela, inhérent notamment au folklore "Rahaba", la fantasia, la cavalerie, la zorna et le baroud. L'association participera à cette édition, a-t-il précisé, avec 10 membres pour faire découvrir et mettre en valeur toutes les spécificités de la wilaya de Mila et la région de Télégghema en particulier, afin de les préserver et les transmettre aux générations futures. D'autres troupes folkloriques représentant des pays comme la France, le Japon, l'Egypte, la Libye et l'Arabie Saoudite seront également au rendez-vous de ce Festival international.(APS)

Ligue des champions d'Afrique (1re journée): L'USMA et la JSK à domicile pour démarrer du bon pied

L'USM Alger et la JS Kabylie reviennent aux affaires africaines, à partir de ce week-end, à l'occasion de la première levée des phases de groupe, de la Ligue des champions d'Afrique. Bon augure ? Les deux représentants nationaux entament la besogne dans leurs jardins. Ainsi, samedi au stade Mustapha Tchaker de Blida, l'USMA s'apprête à en découdre avec le WA Casablanca, dans un derby maghrébin fleurant bon l'intensité. Point commun, les deux équipes n'en mènent pas vraiment large dans leurs compétitions domestiques respectives. L'occasion, alors, de se redéployer à cette autre dimension. En tout état de cause, les usmistes auront l'avantage du terrain dans lequel ils devraient puiser fort. Le milieu de terrain des rouges et noirs, Tahar Benkhelifa le note

dans une déclaration: «C'est vrai que le tirage dont nous avons hérité est très difficile, mais nous sommes aussi un grand club et nous avons des ambitions. Ce premier match est très important, d'autant plus que nous jouerons chez nous. Un bon démarrage est plus que nécessaire, donc il nous faudra gagner ce match pour nous mettre dans les meilleures conditions possibles» a-t-il souligné. A peu près, le même topo prévaut pour d'une JSK qui cafouille désespérément en championnat national. Les Canaris se paient, vendredi au stade 1er novembre, l'AS Vita Club, un gros bras en championnat de RDC. Le coach des kabyles, Hubert Velud, sérieusement ébranlé par les prestations en dents de scie de son équipe en Ligue 1, escompte pourtant un sursaut salutaire en challenge africain pour redresser la barre. Il se



veut rassurer. «Je sais que mes joueurs sont capables de se transcender dans les grands rendez-vous, à commencer par ce premier match de poules contre Vita Club, lors duquel

nous pourrons compter sur l'apport précieux de notre merveilleux public, ce qui est un facteur non négligeable». Mais il s'agira quand même pour le technicien français, assez dé-

crié ces derniers temps, de trouver l'alchimie tactique idoine sur le terrain, pour consolider l'apport du public sur les gradins. La tâche n'est pas insurmontable.

Hubert Velud (Ent JSK) : « Jouer à Tizi Ouzou, un grand atout »

Le coach des Jaune et Vert de la JS Kabylie, Hubert Velud, s'est exprimé en conférence de presse au sujet de la prochaine rencontre de Ligue des Champions et de l'apport des supporters à son équipe. Le technicien français a déclaré : « Le fait de jouer chez nous à Tizi Ouzou, c'est un grand atout car ça nous permettra de rejouer devant nos supporters, qui vont beaucoup nous aider et sincèrement on a beaucoup souffert sans eux car ce n'est pas facile de jouer devant des gradins vides ». Hubert Velud a ajouté : « On entrera en mise au vert mercredi soir pour permettre aux joueurs de garder leur concentration. Côté effectif, il y a

Souyed qui est suspendu, le reste tout le monde est disponible ». Le coach des Canaris a enchaîné : « En Afrique il n'y a pas de match facile, ou d'équipes faibles. Quand une équipe arrive à ce stade de la compétition c'est qu'elle est forte. », avant d'ajouter : « On a bien étudié le Vita Club, et on fera tout pour arracher la victoire, bien entamer la phase des poules, et éviter de retourner à la case de départ ». Ibenge (Ent Vita club): « Nous ne sommes pas favoris face à la JSK ». Le coach de l'AS Vita Club, Florent Ibenge s'est exprimé à l'arrivée de l'équipe congolaise en Algérie, au sujet de la première rencontre de la phase de

Groupe de la Champions League africaine qui opposera son effectif à celui de la JS Kabylie, ce vendredi 29 novembre, au stade du 1er-novembre. L'ancien sélectionneur de la RD Congo a déclaré : « Nous savons que nous ne sommes pas les favoris de ce match face à la JSK mais nous allons respecter le football, maximiser toutes nos forces et donner le meilleur de nous-mêmes ». Florent Ibenge a enchaîné : « Même si la rencontre sera particulièrement difficile pour le Vita Club, qui dispute son premier match de cette compétition à l'extérieur, une défaite n'est pas rédhibitoire et n'est pas éliminatoire ».

Ligue 1 USM Bel Abbès Victime d'une agression, l'entraîneur Yaïche sur le départ

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkader Yaïche, a quitté son équipe pour rentrer chez lui à Alger après avoir fait l'objet d'une agression de la part d'un parent de joueur, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football. Yaïche, qui a rejoint l'USMBA il y a un peu plus de deux mois, a déposé plainte auprès des services compétents et envisage sérieusement à jeter l'éponge, a précisé la même source. L'incident a eu lieu en marge de la séance d'entraînement de mardi soir, lorsque le parent du joueur en question a reproché au technicien algérois de léser son fils en ne le convoquant pas dans la liste des 18 concernés par les matchs officiels de l'équipe, souligne-t-on encore. La direction de l'USMBA tente actuellement de convaincre l'en-



traîneur de revenir à de meilleurs sentiments. Elle lui a d'ailleurs demandé de rejoindre ses joueurs directement à Aïn M'lila où la formation de la Mekerra affrontera l'AS Aïn M'lila, samedi dans le cadre de la 12e journée du championnat, indique-t-on.

Équipe type UEFA de l'année : Mahrez absent de la liste des nominés



L'international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, champion d'Afrique et d'Angleterre n'a pas été retenu dans la liste des cinquante joueurs nommés pour figurer dans l'équipe type de l'année de l'UEFA. Mahrez qui figure pourtant dans la liste des nominés pour le Ballon d'Or 2019, paye sans aucun doute son temps de jeu limité avec les « Citizens ». En l'absence du capitaine de la sélection algérienne, la liste des joueurs nommés pour figurer dans l'équipe type de l'année est marquée par la présence de six joueurs africains évoluant en Europe. A défaut d'être dans le 11 type 2019 de la FIFA, le gardien camerounais André Onana (Ajax Amsterdam), le défenseur sénégalais Kalidou Koulibaly (Naples), le milieu de terrain marocain Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam), l'attaquant gabonais Pierre-Eme-

rick Aubameyang (Arsenal), l'attaquant sénégalais Sadio Mané (Liverpool) et l'attaquant égyptien Mohamed Salah (Liverpool) peuvent espérer être élus dans l'équipe type de l'UEFA. Dans cette liste, Liverpool, vainqueur de la Ligue des champions cette année, est l'équipe la plus représentée avec dix joueurs nommés. En revanche, Karim Benzema, Antoine Griezmann, Luis Suarez, Neymar et Luka Modric n'y figurent pas. Les nominés sont choisis par l'équipe éditoriale d'UEFA.com sur la base de leurs performances de janvier à décembre 2019. Les performances des joueurs dans les compétitions de l'UEFA ont plus de poids dans l'évaluation. Les votes sur UEFA.com seront ouverts jusqu'au 9 janvier 2019, date à laquelle la sélection finale sera annoncée, a précisé l'instance.

CAN2021 La phase finale en janvier ?



La phase finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football prévue au Cameroun en 2021, pourrait être ramenée aux mois de janvier et février, a rapporté le journal français L'Equipe, citant un membre du comité exécutif de la CAF, sous couvert d'anonymat. Selon la même source, la Confédération africaine de football (CAF) envisage de revenir sérieusement à ses habitudes d'avant, à savoir un tournoi organisé durant l'hiver et en plein milieu de la saison. La raison principale de rétro-pédalage c'est l'organisation de la Coupe du Monde des clubs par la FIFA durant la période de l'intersaison. Le journal français rapporte que le

comité exécutif de la CAF, qui s'est réuni en fin de semaine dernière au Caire, a ouvert la voie à un changement de dates. Les raisons météorologiques sont évoquées mais aussi celle liées à la nouvelle formule du Mondial des clubs. « Comme la Coupe du Monde des clubs va se jouer du 17 juin au 4 juillet, il semble impossible d'organiser une CAN en août par exemple, ou en avril. Les clubs européens ne l'accepteraient pas. Au niveau calendaire, il ne reste donc plus que janvier et février, car il y aura les dates FIFA pour les qualifications pour la Coupe du Monde 2022 », a expliqué au journal le membre de l'exécutif de l'instance africaine. Re-

fusant toute idée de chevauchement des compétitions, la FIFA aurait exigé à la CAF de revoir son agenda, ce qui constitue un énorme camouflet pour les dirigeants africains. « A l'allure où les choses vont, l'on se dirige vers une CAN 2021 en janvier-février. La date officielle de la compétition serait connue au terme d'une probable réunion qui va se tenir entre le comité exécutif de la CAF et le comité local d'organisation du Cameroun », a expliqué la même source. Selon des sources concordantes, le président de la CAF, le Malgache Ahmad Ahmad va convoquer toutes les parties concernées à une réunion prochainement pour discuter d'un éventuel changement de dates.

Tourisme: De nouvelles lois en 2020 pour renforcer et promouvoir l'investissement dans le secteur

De nouvelles lois viendront renforcer en 2020 le secteur du Tourisme afin d'y favoriser l'investissement et consolider sa contribution dans le développement socioéconomique, a fait savoir le ministre du secteur, Abdelkader Benmessaoud. Dans une allocution à la clôture de la 20ème édition du salon international du Tourisme et des voyages (SITEV), M. Benmessaoud a indiqué que "l'année prochaine verra d'importantes réalisations qui devraient renforcer le secteur par un nouvel arsenal juridique et redoubler le nombre de lits et des structures d'hébergement outre la réouverture de plusieurs hôtels publics réaménagés ainsi que l'inauguration de villages touristiques et de complexes dans diverses régions du pays". S'agissant de la consolidation de la coopération internationale, M. Benmessaoud a fait savoir qu'il sera procédé l'année prochaine à la "mise en oeuvre de la convention conclue entre l'Algérie et la Chine pour amener des centaines de touristes chinois à découvrir la richesse touristique dont recèle l'Algérie outre l'organisation de plusieurs manifestations à partir du premier trimestre 2020". Dans ce cadre, un atelier international sur les statistiques touristiques sera organisé avec la participation des ministres africains du Tourisme outre la tenue, durant le premier semestre de l'année prochaine, d'une grande manifes-



tation touristique et culturelle qui devrait mettre en évidence le legs culturel en matière d'habitat traditionnel algérien dans le domaine touristique". Se félicitant, par ailleurs, des acquis réalisés par son département en 2019, M. Benmessaoud a fait état des résultats positifs sanctionnant les assises nationales du Tourisme qui ont permis de faire le point et d'aboutir à des recommandations à même de

booster le secteur et pallier les lacunes jusque-là enregistrées. Plus explicite, le ministre a passé en revue le travail de coordination effectué avec les secteurs concernés, en vue de concrétiser ces recommandations et bannir les obstacles qui bloquaient autrefois l'émancipation de l'activité touristique, et ce, a-t-il poursuivi, à travers des équipes de travail qui veillaient à la simplification des procédures

du visa en direction de l'Algérie et l'amélioration du transport terrestre. Ont pris part à ce salon, qualifié par le ministre d'importante occasion pour promouvoir la destination Algérie et envoûter davantage de touristes, des agences de tourisme, des représentants d'hôtels, des responsables de start-up, des experts, des artisans et des professionnels du secteur. C'est là également une opportunité pour signer

des conventions avec les opérateurs activant sur le terrain afin de relancer ce secteur vital et apporter un plus au développement durable, a-t-il soutenu. A noter qu'une nouvelle application "Allô Hirafi" a été officiellement lancée, permettant aux artisans de commercialiser leurs produits et de se rapprocher des citoyens désirant acquérir des articles traditionnels.

I.N

Insertion professionnelle: La situation de 460.000 travailleurs régularisés dans les 3ans à venir

La régularisation du dossier d'insertion de 460.000 travailleurs dans le cadre de l'insertion professionnelle se fera "progressivement durant les 3 ans à venir", a indiqué mardi à Biskra le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber. Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du Salon régional des micros entreprises à l'Ecole régionale des sports olympiques d'El Alia, le même responsable a précisé que l'opération de permanisation concernera dans une première étape, d'ici à fin 2019 plus de 160.000 travailleurs de plus de 8 ans d'ancienneté, et 100.000 travailleurs de plus de 3 ans d'ancienneté dans une seconde phase durant l'année 2020, alors que le reste se fera ultérieurement durant l'année qui suit. Tous les employés du dispositif d'insertion professionnelle seront insérés, notamment les diplômés de l'université et des instituts recrutés dans le cadre de contrats d'insertion des diplômés (CID) et contrats d'insertion professionnelle (CIP) dont le nombre dépasse les 420.000 travailleurs en plus de 40.000 employés détenteurs de diplômes et dépendant du secteur de la solidarité nationale. Le même responsable a indiqué que les employés dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle exerçant dans le secteur privé sont aussi concernés par ces mesures. Il a, à ce titre, assuré que "s'il ne sera pas possible d'insérer cette catégorie d'employés dans le secteur privé ils seront transférés et intégrés dans le secteur public économique». Evo-



quant les mécanismes d'emploi mis en place par l'Etat, le même responsable a indiqué que des efforts étaient en cours pour encourager les diplômés des universités à créer des entreprises privées dans des domaines en rapport avec l'innovation, précisant qu'un travail de proximité se fait actuellement pour inciter cette catégorie à s'inscrire dans des programmes de formation supplémentaires s'adaptant au domaine d'activité choisi. Le DG de l'ANEM s'est longuement étalé sur les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement dans le domaine de l'emploi comme la levée de gel sur plusieurs créneaux d'activité dans les wilayas du sud notamment et la distribution de locaux commerciaux. Le Salon des micros entreprises

de Biskra comme les autres Salons similaires qui seront ouverts à travers d'autres wilayas du pays (Béchar, Annaba, Alger et Djelfa entre autres) a pour but de se rapprocher davantage des micros entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), selon le même responsable. Le Salon de Biskra a été organisé à l'initiative de l'ANEM en collaboration avec l'ANSEJ et la CNAC et avec la participation de plusieurs instances publiques comme l'Agence nationale de gestion des micros crédits (ANGEM) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos).

T.M

5ème Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz à Malabo Mohamed Arkab conduit la délégation algérienne

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab représentera l'Algérie au 5ème Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra demain à Malabo (Guinée Equatoriale). Le Sommet sera précédé par une Réunion ministérielle extraordinaire du GECF, qui se tiendra le 28 novembre 2019 et le deuxième Séminaire International sur le Gaz, prévu le 27 novembre 2019. Le ministre de l'Energie sera accompagné d'une importante délégation composée de hauts responsables des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, qui participera à cette occasion à un panel ministériel et à une session sur "le gaz naturel et les objectifs du développement durable", a précisé la même source. Lors de la 21ème Réunion ministérielle du Forum, tenue en octobre 2019, à Moscou (Russie), les ministres avaient approuvé à l'unanimité la proposition algérienne de l'acte constitutif de l'Institut de Recherche du Gaz du GECF "GRI" établi en Algérie. Ils ont également approuvé la proposition de tenir la 22ème Réunion ministérielle du GECF en Algérie en novembre 2020 et désigné le ministre de l'Energie en tant que président du Forum pour l'année prochaine. A rappeler que le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8ème session du Forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Le Forum est composé de 12 pays qui détiennent, ensemble, plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète. Il s'agit de : l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs. Les objectifs stratégiques de cette organisation sont de soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et à gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz naturel, de façon durable, efficace et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de leurs peuples. Le Forum oeuvre, également, à favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour les intervenants sur ce marché. Il est aujourd'hui la seule plateforme d'échange et de coopération entre pays producteurs et exportateurs de gaz.

M. O

Plasticité cérébrale

Il serait possible de vivre avec la moitié du cerveau seulement

Des analyses menées auprès de six personnes dotées d'une seule moitié de cerveau ont permis de révéler comment le cerveau humain compense le retrait d'un hémisphère. On parle de plasticité cérébrale.

La plasticité cérébrale décrit la capacité du cerveau à remodeler ses connexions, notamment en fonction des expériences vécues par l'individu. Chercheurs et médecins ont parfois la possibilité de constater l'existence de ce merveilleux phénomène lorsque, par exemple, un patient dont une partie du cerveau liée au langage retrouve progressivement l'usage de la parole malgré l'absence de cette zone cérébrale. Dans une nouvelle étude, parue le 19 novembre dans la revue *Cell Reports*, des chercheurs sont allés un peu plus loin dans la confirmation du phénomène de plasticité cérébrale. Ils ont en effet observés par imagerie résonance magnétique (IRM) les cerveaux de

six adultes dont l'un des deux hémisphères cérébraux avait été retiré durant l'enfance, pour réduire les crises d'épilepsie. Ils ont ensuite comparé leurs IRM à celles de six participants "témoins", dotés de deux hémisphères fonctionnant normalement. Les IRM ont ainsi permis de montrer que l'hémisphère cérébral restant formait des liens exceptionnellement forts entre les différents réseaux cérébraux restants, afin de faire en sorte que le cerveau fonctionne presque comme s'il était entier, intact. "Les personnes atteintes d'hémisphérectomie que nous avons étudiées ici allaient remarquablement bien. Elles ont des compétences linguistiques intactes : lorsque nous les avons inséré dans le scanner, nous avons pu discuter, comme avec les centaines d'autres personnes à qui l'on fait ce type d'examen", a déclaré Dorit Kliemann, co-auteur de l'étude et chercheur au California Institute of Technology (États-



unis). "Vous pouvez presque oublier leur état lorsque vous les rencontrez pour la première fois. Quand je suis assis devant l'ordina-

teur et que je vois ces images IRM ne montrant qu'un demi-cerveau, je m'émerveille toujours du fait qu'elles proviennent d'un être hu-

main comme moi, que je viens de voir parler et marcher et qui a choisi de consacrer son temps à la recherche", a ajouté le chercheur.

De l'eau dans les oreilles Quelles solutions privilégier ?



Les résultats de l'expérience ont révélé que le geste précédant provoquait une accélération critique même si la force requise dépend fortement du volume et de la position du liquide piégé dans le tube auditif. En quoi les enfants sont-ils particulièrement à risque ? Les chercheurs expliquent qu'une plus grande accélération est nécessaire pour déloger l'eau emprisonnée dans des tubes auditifs de plus petite taille. En d'autres termes, il est plus facile pour les adultes de se débarrasser de l'eau qui stagne dans leurs oreilles que pour les enfants en raison du plus grand diamètre de leurs conduits auditifs, même si d'après la physique, ce n'est probablement pas une astuce recommandée pour qui que ce soit. La solution potentielle la plus rapide à ce type de problème commun n'est donc pas l'option la plus sûre, mais il existe d'autres façons de procéder qui n'impliquent aucun hochement de tête. En premier lieu le fait de simplement rester allongé sur le côté ou de secouer le lobe de l'oreille en gardant la tête droite. Une autre astuce délivrée par les chercheurs consiste à utiliser des liquides dont la tension superficielle est différente de celle de l'eau, du vinaigre par exemple. Le but : modifier la tension superficielle à l'intérieur de l'oreille. Pour éviter cette situation, il est aussi possible d'utiliser des protections auditives spéciales, « anti-eau », dont certaines sont dédiées aux enfants.

Intoxication au mercure Peut-on encore manger du poisson ?

La question de l'intoxication au mercure et plus généralement aux métaux lourds se pose lorsque l'on consomme du poisson. Faut-il encore manger du poisson ? La réponse se trouve, comme toujours, du côté de la balance bénéfice-risque.

C'est la question que se posent toutes les personnes qui mangent du poisson et qui sont un minimum informées sur l'intoxication de ces derniers aux métaux lourds dont le mercure. Si l'interrogation semble appeler une réponse ferme, c'est tout l'inverse. Ce type de problématique doit être appréhendé en mesurant la balance bénéfice-risque, c'est-à-

dire, des effets bénéfiques de la consommation modérée et régulière de poisson sur la santé et des effets potentiellement délétères dus aux métaux lourds. Si une tendance générale et globale se dessine, il faut aussi veiller à la situation individuelle pour correctement répondre à la question.

La balance bénéfice-risque

La consommation de poisson présente des avantages considérables. En effet, le poisson est souvent considéré comme la protéine « la plus saine » que l'on

puisse manger, notamment grâce à la présence de nutriments tels que la vitamine D et le sélénium. Les acides gras oméga-3 peuvent aider à protéger contre les maladies cardiaques, réduire l'inflammation et améliorer la santé des organes, entre autres. Mais c'est aussi dans ce gras que se stockent généralement les métaux lourds. Par ailleurs, la Food and Drug Administration (FDA), dans un document publié en 2017, fait état de la teneur en mercure dans les produits de la mer pour que le consommateur puisse faire un choix éclairé. En effet, à des expositions très élevées, l'intoxication au méthylmercure (la seule

forme de mercure à se bioaccumuler dans le corps humain) peut entraîner de la fatigue, une faiblesse musculaire, des vertiges et endommager des organes tels que les reins et le foie. Il a également été démontré qu'une faible exposition chronique au méthylmercure altère le fonctionnement du cerveau. Pour avoir une consommation plus sûre, les poissons comme l'espadon, le requin et certains types de thon - en somme les gros poissons qui mangent beaucoup de petits poissons - doivent être évités (ou consommés sporadiquement) car ils ont des niveaux plus élevés de méthylmercure.

L'eczéma atopique lié à l'augmentation du risque de fracture chez l'adulte



Des chercheurs affirment que des dépistages et des stratégies de prévention ciblés des fractures doivent être envisagés pour les adultes atteints d'une forme sévère d'eczéma. Ces derniers présentent en effet un risque plus important par rapport à la population globale, même si la cause exacte n'est pas encore identifiée. L'eczéma atopique (ou dermatite atopique) est une maladie inflammatoire de la peau caractérisée par une sécheresse cutanée et des lésions inflammatoires rouges possédant à la surface de petites vésicules. « La dermatite atopique est une maladie chronique de la peau non-contagieuse. Elle évolue par poussées allergiques, pouvant entraîner des lésions cutanées, des démangeaisons intenses, des troubles du sommeil et une mauvaise qualité de vie. », précise une association Française de l'eczéma. Cette maladie cutanée évolue par poussées

allergiques, pouvant entraîner des lésions cutanées, des démangeaisons intenses mais aussi des troubles du sommeil et une mauvaise qualité de vie. En raison de sa chronicité, l'eczéma atopique peut dans certains cas nuire à la qualité de vie des patients. Des chercheurs de la London School of Hygiene & Tropical Medicine mettent en garde contre une conséquence beaucoup moins connue pour ces derniers : le risque de fracture. En effet, leur étude affirme que le risque de fracture était jusqu'à 13% plus élevé chez les personnes atteintes d'eczéma atopique par rapport aux personnes non atteintes. Plus précisément, les personnes atteintes d'eczéma atopique grave présentaient un risque de fracture considérablement accru : 50% plus de fractures de la hanche, 66% de fractures du bassin et plus du double du risque de fractures de la colonne vertébrale.

De l'eau dans les oreilles Pourquoi il ne faut pas secouer la tête



Bien qu'il s'agisse d'une méthode courante pour libérer de l'eau emprisonnée dans l'oreille, des chercheurs déconseillent de secouer la tête car les secousses provoquées par ce geste peuvent causer des lésions cérébrales, notamment chez les enfants. Lorsque de l'eau reste emprisonnée dans l'oreille après une baignade, un sport nautique ou une douche, c'est une réaction instinctive que de secouer sa tête pour tenter de la déboucher. L'eau emprisonnée peut en effet entraîner une infection et endommager le conduit auditif. Mais des chercheurs de l'université de Cornell affirment que cette méthode n'est en réalité pas recommandée car elle peut entraîner des complications. Leur étude présentée lors de la 72e réunion annuelle du Département de la dynamique des fluides de l'American Physical Society affirme que secouer la tête pour libérer l'eau emprisonnée dans le conduit auditif peut provoquer des lésions cérébrales, surtout chez les jeunes enfants. « Nos recherches portent sur l'accélération requise pour extraire l'eau du conduit auditif. », explique Anuj Baskota, auteur de l'étude. « L'accélération critique que nous avons obtenue à partir de tubes de verre et de conduits auditifs imprimés en 3D était environ 10 fois supérieure à la force de gravité pour des oreilles des nourrissons, ce qui peut causer des dommages au cerveau. » Les scientifiques ont utilisé des tubes en verre de différents diamètres contenant des répliques simplifiées de conduits auditifs et de l'eau, fermés à une extrémité, en tant que modèles de canal auditif. Ils ont été déposés sur un ressort pour imiter l'action de secouer violemment la tête pour éjecter l'eau emprisonnée.

Victoire d'Al-Nasr devant l'AS Nigelec (85-67)

Le club libyen d'Al-Nasr a décroché une seconde victoire au deuxième tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en s'imposant devant les Nigériens de l'AS Nigelec (85-67), hier à Yaoundé pour le compte de la 2e journée du groupe A de la Division Ouest. Les Libyens s'étaient imposés, mardi, devant le club organisateur des Forces armées et de police (FAP) de Yaoundé 95 à 92. Le

deuxième match du groupe A oppose, à partir de 19h00, le club organisateur des FAP camerounais au représentant algérien, le GS Pétroliers, qui avait battu lors de la 1re journée l'AS Nigelec (115-89). Les protégés du duo Sofiane Boulahya-Fardjallah Harouni joueront leur dernier match de poules face aux Libyens d'Al-Nasr, jeudi à 16h30. La poule B de la Division Ouest, dont les rencontres sont également programmées à Yaoundé, est com-

posée de l'Abidjan basket-ball club (ABC) de Côte d'Ivoire, du Basket Club de Mazembe de RD Congo, de Manga sport du Gabon et de l'AS Police du Mali. Les deux meilleures équipes de chaque poule (A et B) se qualifieront pour les demi-finales, prévues le 30 novembre, et celles qui occuperont les trois premières places joueront la saison régulière de la BAL en mars 2020. Les six meilleures équipes de l'Elite 16 se joindront aux cham-

pions d'Angola, d'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1re édition de la BAL en 2020. La prestigieuse National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première implication de la NBA

dans une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Pendant la saison régulière, les 12 équipes joueront chacune cinq matches. A l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un "Super 6" dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

BAL - Elite 16 / Division Ouest (Gr. A/1re journée) GS Pétroliers-AS Nigelec (115-89): Début réussi pour les Algériens

Le GS Pétroliers a réussi son entrée en lice au deuxième tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en dominant les Nigériens de l'AS Nigelec 115 à 89 (mi-temps : 60-45), pour le compte de la 1re journée du groupe A de la Division Ouest, disputée mardi à Yaoundé (Cameroun). Les Algériens ont dominé les quatre quarts temps sur les scores de : (24-15, 36-30, 28-20, 27-24). Le

deuxième match du groupe A oppose, à partir de 19h00, le club organisateur des Forces armées et de police (FAP) de Yaoundé à la formation libyenne d'Al-Nasr. Les protégés du duo Sofiane Boulahya-ardjallah Harouni, joueront leur deuxième match mercredi (19h00), face aux FAP de Yaoundé, avant de boucler la phase de poules face aux Libyens d'Al-Nasr, jeudi à 16h30. La poule B de la Division Ouest, dont les rencontres sont égale-

ment programmées à Yaoundé, est composée de l'Abidjan basket-ball club (ABC) de Côte d'Ivoire, du Basket Club de Mazembe de RD Congo, de Manga sport du Gabon et de l'AS Police du Mali. Les deux meilleures équipes de chaque poule (A et B) se qualifieront pour les demi-finales, prévues le 30 novembre, et celles qui occuperont les trois premières places se qualifieront pour la saison régulière de la BAL en mars 2020. Les six meil-

leures équipes de l'Elite 16 se joindront aux champions d'Angola, d'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1re édition de la BAL en 2020. La prestigieuse National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la

première implication de la NBA dans une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Pendant la saison régulière, les 12 équipes joueront chacune cinq matches. A l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un "Super 6" dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

Tournoi ITF Juniors Meknès-Ismaïlia (Tableau double): Bochra Mebarki débute contre un tandem français



La tennismen algérienne Bochra Rehab Mebarki, qui fait équipe avec la Polonaise Jógoda Wroblewska dans le Tableau double du Tournoi international juniors "Meknès-Ismaïlia", organisé du 25 au 30 novembre au Maroc, est opposée à un tandem français, composé de Laure Razet et Ana Veroux, au premier tour. La jeune algérienne est également en lice dans le Tableau simple, où elle sera appelée à défier la Marocaine Lina NGassi Saqout, au deuxième tour. Au premier tour, Mebarki avait facilement passé l'écueil de la Marocaine Maria Sefiani (6-0, 6-1), alors que de son côté, Saqout avait sorti la Britannique Isabella Nunez (6-3, 6-0). Tête de série N5, l'Algérienne a directement intégré le Tableau final de ce tournoi de grade 5, alors que son adversaire était issue des qualifications. La compétition a drainé la participation de joueuses venues des quatre coins du monde, notamment, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

CAN 2020 de hand ball Les Algériens en stage début décembre à Alger

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a dévoilé une liste de 18 joueurs locaux convoqués pour un stage de préparation du 5 au 8 décembre à Alger, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), prévue janvier prochain en Tunisie. La liste retenue par le staff technique national, dirigé par le Français Alain Portes, est composée des joueurs de quatre clubs de la Division Excellence, en l'occurrence, les GS Pétroliers avec 7 joueurs, le CRB Bordj Bou Arréridj (5), la JSE Skikda (4) et l'OM Annaba (2). Selon le programme de préparation, dévoilé par la FAHB, ce stage précède deux autres regroupements en Algérie, avant d'enchaîner deux stages à l'étranger en vue du rendez-vous continental qui sera qualificatif au Mondial-2021 (six premiers au classement) et aux JO-2020 (qualification directe pour le vainqueur et participation au tournoi pré-olympique pour le vice-cham-

pion). La sélection algérienne de handball (messieurs) versée dans le groupe D de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), débutera le tournoi face à la Zambie, le 16 janvier, avant de jouer son deuxième match face au Congo, le 17 janvier (16h00), et de boucler la phase de poules face au Maroc, le 19 janvier (14h00). Selon le calendrier de cette 25e édition de la CAN de handball, le tableau final du tournoi débutera le 20 janvier avec le déroulement des huitièmes de finale, suivis des quarts le 22 janvier. Les demi-finales de la CAN-2020 se disputeront le 24 janvier, alors que la finale a été programmée le 26 janvier. Seize (16) pays participeront à la CAN-2020, dont le vainqueur final validera l'unique billet qualificatif pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020. Il s'agit de la Tunisie (tenante du titre et pays organisateur), l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Cap Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, la RD Congo, l'Egypte, le Gabon, la



Guinée, le Kenya, la Libye, le Maroc, le Nigeria, et la Zambie. Le Sénégal qui devait participer au tournoi dans le groupe D a finalement décidé de se retirer de la compétition pour des raisons inconnues.

Liste des joueurs convoqués au stage du 5 au 8 décembre à Alger : GS Pétroliers : Riad Chahbour, Messaoud Berkous, Abderrahim Berriah, Alaaddine Hadidi, Ab-

deldjalil Zennadi, Redha Arib, Ahmed Boussaid.

CR Bordj Bou Arréridj : Achraf Hamzaoui (gardien de but), Mohamed Fdila, Okba Ensaad, Mohamed Griba, Abdenour Hammouche.

JSE Skikda : Adel Bousmal (gardien de but), Redouane Saker, Ali Boulahsa, Zoheir Naïm.

OM Annaba : Yahia Zemmouchi (gardien de but), Youcef Bozzoli.

Arts martiaux (Muay Thaï - One Championship) L'Algérien Mahmoudi au défi de la légende Phuket, le 6 décembre en Malaisie

Le Kickboxer algérien Elias Mahmoudi sera opposé à la légende thaïlandaise de Muay Thaï, le triple champion du monde Lertsila Phuket, dans un combat épique de l'épreuve "One Championship", prévu le 6 décembre 2019 à Kuala Lumpur (Malaisie), suivant le programme de compétition, dévoilé hier par les organisateurs. Ce sera le combat de la fougue et de la jeunesse contre l'expérience, car l'Algérien est âgé d'à peine 21 ans, alors que Phuket fêtera ses 39 ans le 10 février 2020. Un combat de la catégorie "poids mouche", prévu à la Salle Axia Arena de Kuala Lumpur, devant abriter plusieurs autres combats, et dont le plus important sera probablement le Championnat du monde de Kickboxing, entre le Thaïlandais Sam Gaiyanghadao et le Chinois Wang Janguang. Il y aura également des combats féminins, notamment, entre l'Améri-



caine Sovannahry EM et la Brésilienne Rayane Bastos. Surnommé

"Le Sniper", Elias Mahmoudi est né le 14 janvier 1998, en France,

où il est établi. Il mesure 1,78 m pour un poids de 61 kg.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 021731778

0217317128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

« J'instaurerai un système de rémunération équitable »

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a promis, à Alger, l'instauration d'un système de rémunération équitable et la généralisation de la langue arabe à tous les départements gouvernementaux et non gouvernementaux et aux ambassades de l'Algérie à l'étranger. "J'œuvrerai sans relâche à instaurer un système de rémunération équitable et un Etat démocratique et social dans le cadre du respect des préceptes de l'islam, comme prévu dans la déclaration du 1er novembre", a indiqué M. Bengrina lors d'un rassemblement féminin dans la commune des Eucalyptus, au 10e jour de la campagne électorale. "Je m'engage devant le peuple algérien à généraliser la langue arabe à tous les départements gouvernementaux et non gouvernementaux, à partir de la première semaine de mon mandat présidentiel", a-t-il promis, ajoutant qu'"aucune correspondance, de ce fait, ne sera émise dans une langue autre que la langue nationale, tant à l'intérieur du pays qu'au niveau des ambassades de l'Algérie à l'étranger". "Je m'emploierai, dans ce sens, à la promotion des 17 dialectes amazighs pour en faire la langue nationale consacré dans la Constitution", a assuré encore le même candidat. Evoquant la politique de subventions, M. Bengrina s'est engagé à revoir cette "politique qui profite à d'indus bénéficiaires, pour octroyer ces subventions, exclusivement, aux



catégories vulnérables et moyennes". Dans le même sillage, le candidat du Mouvement El Bina a dit qu'il "revalorisera les salaires des chercheurs en vue de leur garantir une vie décente similaire à celle qui leur est offerte à l'étranger, une démarche qui vise à maintenir nos savants et nos chercheurs en Algérie", déplorant la fuite des cerveaux à l'étranger alors que nous recourons à l'expertise étrangère, qui est à la base l'expertise des enfants de cette patrie". S'adressant à la femme, Bengrina a affirmé qu'il "encouragera l'entrepreneuriat féminin et soutiendra les femmes aux foyers qui veulent exercer toute ac-

tivité à travers le fonds de l'artisanat et des métiers, outre l'octroi à la maman allaitante d'un congé de maternité allant de 5 à 8 mois et l'ouverture d'un débat approfondi avec tous les spécialistes pour mettre fin au phénomène du célibat qui menace la société algérienne". M. Bengrina a souligné qu'il assurera les fonds nécessaires pour concrétiser cet objectif à travers la lutte contre la corruption, le soutien à la production nationale pour réduire la facture d'importation et l'investissement dans les terrains fertiles et l'hydraulique. A la deuxième semaine de la campagne électorale, le candidat Bengrina a

indiqué que son programme électoral "tend à édifier un Etat solide soumis au contrôle du peuple et non pas une autocratie où règne le totalitarisme et la corruption..Notre pays est riche, nous allons battre en brèche la corruption et récupérer les milliards dilapidés". Plaidant pour l'octroi d'agrément aux chaînes privées en Algérie, le prétendant à la magistrature suprême du pays a déclaré "les chaînes nationales sont la fierté de notre pays .. Nous n'avons pas besoin de chaînes étrangères pour relayer ce qui se passe sur la scène nationale et pour cette raison il faut leur octroyer l'agrément". M. Bengrina a

réaffirmé qu'il poursuivra ses efforts pour convaincre les opposés à la présidentielle de l'importance du scrutin. "je ne m'arrêterai jamais, je marcherai dans les rues sans craindre personne ... je discuterai avec tout le monde et je supporterai les critiques", a-t-il dit. Et d'ajouter "Nous vivons une nouvelle bataille pour l'affranchissement du fléau de la corruption et contre la violation de la souveraineté nationale.. je déclare la guerre contre la bande et appelle les Algériens à l'impératif de voter, tout en les mettant en garde contre toute période de transition".

Présidentielle du 12 décembre : Benflis : « la poursuite des marches populaires, un garant de la démocratie »

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre Ali Benflis a affirmé à Ouar-gla, que la poursuite des marches populaires était "garant de la démocratie et celui qui craint le peuple n'a qu'à rester chez lui". Lors d'un meeting populaire à la maison de la culture Moufidi Zakaria au 10ème jour de la campagne électorale, M. Benflis s'est réjoui "de la poursuite des marches pacifiques chaque vendredi", soulignant que ce mouvement populaire est "le garant de la démocratie" à travers son œil critique sur l'activité des institutions de l'Etat. "Celui qui craint le peuple n'a qu'à rentrer chez-lui", a-t-il soutenu, appelant, en revanche, les Algériens à se mobiliser pour "sauver l'Algérie du risque d'effondrement et l'amener sur les bons rails". M. Benflis qui a proposé un programme d'urgence pour faire face à la crise Odans ses dimensions politique et socio-économique, a indiqué que le premier dossier qu'il ouvrira s'il est élu à la tête du pays, est "le dialogue avec les opposants à la présidentielle", ajoutant qu'il est en lice pour cette échéance électorale à l'effet de resserrer les rangs de tous les Algériens. A ce propos, M. Benflis s'engage à ouvrir également le dossier du pouvoir d'achat et à améliorer la situation des catégories à revenu faible et ce "après prise de connaissance de la situation financière du pays de façon rigoureuse". Le candidat à la Présidentielle a rejeté la politique du bâton contre les protestations appelant à des revendications sociales à l'image de celles de la famille de l'éducation et médicale. Le candidat a évoqué l'un des axes de son programme électoral, en l'occurrence celui des personnes aux besoins spécifiques, visant "à faciliter l'insertion sociale de cette catégorie à travers "la création d'un secrétariat d'Etat chargé de leurs préoccupations". M. Benflis a mis l'accent sur l'importance de l'activation du rôle de contrôle et des poursuites des responsables à partir de la déclaration du Opatrimoine personnel de tous les

responsables "sans exclusive". Evoquant le phénomène du "Harga" (immigration clandestine), le prétendant à la magistrature suprême a déploré "le recours à des sanctions juridiques contre les jeunes qui tentent fuir l'injustice, la marginalisation et la pauvreté". Concernant les affaires locales de cette wilaya, le candidat a salué l'Histoire révolutionnaire de cette wilaya, rappelant le rôle des habitants de cette région, à travers les manifestations du 27 février 1962, dans la sauvegarde de l'unité de l'Algérie déjouant ainsi les desseins du colonisateur français visant à séparer le Nord du Sud", louant également "la poursuite de la lutte en février 2019 pour destituer le système corrompu", a-t-il dit. Affirmant son rejet du projet d'exploitation du gaz de schiste dans le Sud, M. Benflis a mis en garde contre ses impacts néfastes, tout en plaidant pour le développement du secteur de l'énergie solaire et des énergies renouvelables ainsi que le développement du secteur agricole "en sus de la distribution équitable de la richesse sur les différentes régions du pays". Il a également souligné le rôle des protestations des chômeurs à Ouargla dans "la levée de toutes les appréhensions et la dénonciation de la marginalisation dont souffrent les enfants et les cadres du Sud", estimant que ces "protestations exprimaient les préoccupations de l'ensemble de la jeunesse algérienne".



Présidentielle du 12 décembre : Bengrina plaide pour la Réconciliation nationale pour restituer les droits des Algériens

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina s'est engagé, hier depuis Médéa, à promouvoir la Réconciliation nationale en vue de restituer les droits des Algériens adhérents de partis ou toute autre formation, qui "ont été privés de leurs droits". Animant un meeting populaire à la maison de jeunes dans la commune d'El Omaria, M. Bengrina a affirmé que "la Réconciliation nationale qui a bénéficié à ceux qui ont porté les armes, doit être également clémentine avec nos enfants aux opinions opposées aux nôtres". "Nous ne ferons aucune distinction entre les Algériens, sauf s'il est question de fidélité et de loyauté à la Patrie. Mêmes ceux qui sont contre nous sont nos frères. Même si nos opinions divergent, lorsque la sécurité et la stabilité de l'Algérie sont en danger, nous ferons front uni avec notre Armée pour défendre notre Nation", a soutenu le candidat du mouvement El-Bina. Menaçant de se retirer de la course électorale, "si la moindre trace de fraude est établie", le prétendant à la Magistrature suprême a refusé d'être "une passerelle au service des comploteurs pour la poursuite de la consécration des pratiques de corruption et de népotisme". "Nous sommes conscients que les élections ne seront pas transparentes à 100%, mais nous espérons qu'elles le seront au moins à 70%(..). Si celles-ci seront à moitié transparentes (50%), nous nous retirerons de la course à la présidentielle et affirmerons que cette présidentielle ne nous concerne plus". "Je n'accepterai pas que les manipulateurs jouent avec ces élections (..) ni d'être une passerelle au service des comploteurs pour la poursuite des pratiques de fraude, de corruption et de népotisme". Selon l'article 144 de la loi organique relative au régime électoral, "le retrait du candidat n'est

ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature, ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin". Ledit article stipule aussi qu'"en cas de décès ou d'empêchement grave d'un candidat après la validation de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel et sa publication au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, la date du scrutin est reportée pour une durée maximale de quinze(15) jours". Par ailleurs, M. Bengrina s'est félicité de la décision d'ériger certaines régions en wilayas et appelé à ne pas se contenter de la promotion des chefs de daïras au poste de wali, mais à assurer les enveloppes financières nécessaires au développement et à la concrétisation des projets, car "le peuple a grandement besoin des écoles et des hôpitaux". A ce titre, il a estimé que la daïra d'El Omaria méritait d'être érigée en Owilaya déléguée. Le candidat a sillonné également les différents quartiers de cette commune Oavant d'y animer un meeting populaire. Il se rendra ensuite au chef-lieu de la wilaya de Médéa, accompagné des sympathisants du parti.



Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Police

L'Algérie abrite la première réunion des chefs de bureaux de liaison nationaux d'Afripol

L'Algérie abrite la première réunion des chefs de bureaux de liaison nationaux relevant du Mécanisme de coopération policière de l'Union Africaine (Afripol) en coordination avec la Commission de l'Union africaine et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Cette rencontre se déroule en présence de représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), de la Commission de la paix et la sécurité de l'UA et ses experts du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et de l'Interpol. Le Directeur général de la Sécurité nationale, et président en exercice d'Afripol, Khelifa Ounissi a présidé, mardi, l'ouverture officielle de cette rencontre, première du genre, à laquelle prennent part les représentants de 45 pays membres de l'UA. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a rappelé les axes de la réunion et les missions et les responsabilités des chefs de bureaux de liaison nationaux d'Afripol, soulignant que cette rencontre "est une occasion pour échanger les expériences en matière de gestion des bureaux nationaux et tirer profit des expériences des organisations policières internationales participantes". Après avoir mis en avant l'impératif d'intensifier les efforts pour lut-

ter contre toutes les formes de criminalité transfrontalières et les nouvelles formes de criminalité", il précisé que cet objectif

exige un plus haut niveau coopération pour faire face aux défis sécuritaires actuels et renforcer les liens de coopération entre les différents organes de police en Afrique

Cette rencontre constitue "une concrétisation réelle des axes du plan général de fonctionnement d'Afripol (2020 -2024), adopté lors de la 3ème session de l'Assemblée générale, tenue en Algérie les 02 et 03 octobre 2019, a déclaré le DGSN. Ce plan quinquennal vise, entre autre, à

activer et à utiliser le système d'information et de communication (Afsecom) comme moyen de communication moderne et sûr permettant de relier ces bureaux au Secrétariat général d'Afripol concernant les renseignements de lutte contre les diverses formes de criminalité en Afrique". "Afripol ne ménagera aucun effort pour coopérer avec les organes de police africains en vue de promouvoir les bonnes pratiques et les méthodes de Ogestion et de formation ainsi que le développement des techniques d'enquête opérationnelle", a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur exécutif d'Afripol, Tarek Ahmed Cherif, a salué, dans son allocution, le rôle de l'Algérie dans le renforcement d'Afripol depuis sa création à ce jour", soulignant l'importance du plan général de fonctionnement d'Afripol (2020-2024), mettant l'accent sur la stratégie relative à la communication à travers le système "Afsecom". Il a ensuite évoqué le rôle important des chefs de bureaux de liaison nationaux au niveau de leur pays en matière de renforcement de la communication avec Afripol dans le but de développer l'action des organes de police africains et contribuer à l'instauration de la sécurité dans les sociétés africaines".

MDN

Nouvelle sortie sur le terrain, demain, du chef d'état-major de l'armée

Le chef d'état-major de l'Armée, et vice-ministre de la Défense, effectue aujourd'hui une nouvelle sortie sur le terrain qui sera ponctuée sans doute par une allocution qui enverrait des messages politiques. «Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, effectue ce jour une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces Aériennes», souligne en effet un communiqué diffusé ce mardi le Ministère de la Défense. Et comme cela a toujours été le cas, Ahmed Gaïd Salah va présider lors de cette visite, une réunion d'orientation avec les cadres et le personnel des forces aériennes. Il devrait sans doute s'exprimer sur l'actualité politique marquée par la poursuite des manifestations populaires à la veille du 41ème vendredi et sûrement aussi sur l'attachement de l'état-major à la tenue du scrutin présidentiel à la date annoncée c'est-à-dire le 12 décembre prochain.

Port de Mostaganem : Enregistrement de près de 100.000 passagers à la gare maritime en dix mois

La gare maritime du port de Mostaganem a enregistré près de 100 000 passagers en allers et retours durant les 10 mois derniers de l'année en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la direction commerciale du port. Les chiffres fournis par le service des statistiques de la direction commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) montrent une diminution de 12 000 du nombre de passagers à l'arrivée (20 %) et de 10.000 au départ (16 %) par rapport à la même période de l'année 2018. La période du 1er janvier au 31 octobre a enregistré 47 000 passagers en arrivée et 52 000 en départ. Le nombre de véhicules a atteint, quant à lui, 37 265 (aller et retour), soit une augmentation de 2 %, a-t-on fait savoir. Ce bilan fait état de 131 dessertes assurées par un opérateur privé étranger de transport maritime des voyageurs entre le port de Mostaganem et celui de Valence (Espagne). Le port de Mostaganem s'était doté d'une gare maritime de transport de voyageurs depuis quatre ans pour un coût de réalisation de 200 millions DA.

Sida :

673 nouveaux cas au 30 septembre 2019

Un total de 673 nouveaux cas de sida ont été enregistrés entre le 1er janvier et le 30 septembre 2019, a affirmé la responsable du Laboratoire national de référence (LNR) du VIH-SIDA à l'Institut Pasteur d'Alger, Pr. Salima Bouzeghoub. Dans une déclaration à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, correspondant au 1er décembre de chaque année, la spécialiste a fait savoir que "lors des 9 premiers mois de l'année en cours, quelque 673 nou-

velles infections au VIH ont été enregistrées, dont 385 hommes et 288 femmes âgés entre 30 et 39 ans", précisant que "le mode de transmission le plus récurrent demeure les relations sexuelles". Rappelant que depuis l'apparition du premier cas en Algérie en 1985, le LNR a recensé, jusqu'au 30 septembre passé, plus de 13.000 cas, dont 6715 hommes, 5468 femmes et 817 de sexe non mentionné. Selon un bilan du ministère de la Santé et de l'Onusida, le nombre de personnes infectées par le

VIH, tous âges confondus, a atteint en 2018 quelque 1300 cas, alors que le nombre de séropositifs frôle les 16.000 cas, dont 15.000 âgées de plus de 15 ans, 7000 femmes et 8300 hommes. Tandis que le nombre de personnes âgées entre 0-14 ans ne dépasse pas les 500 cas. Le taux de prévalence en Algérie chez les personnes âgées de 15 à 49 ans est estimée à 0.1% de la population, alors que le nombre de séropositifs au courant de leur cas est de 14.000 personnes, a conclu la même source.

Chlef :

Saisie de 40.000 dollars falsifiés

Deux personnes ont été arrêtées par la brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Chlef, avec la saisie, sur eux, de 40.000 dollars US en faux billets, a indiqué mercredi, la cellule de communication et des relations générales de ce corps constitué. Selon le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif Ankoud, les deux individus (29 et 39 ans), dont l'un de nationalité étrangère, ont été arrêtés en début de semaine, pour suspicion d'implication dans une affaire de possession et écoulement de faux billets en monnaie étrangère (dollars américains) sur le territoire national. L'opération a été réalisée, a-t-il ajouté, sur la base d'informations portant sur une personne en possession de faux billets en devise qu'il s'appropriait à écouler. Suite à quoi les investigations engagées à ce sujet, ont permis l'identification du suspect (un étranger) et son arrestation à Chlef, en compagnie d'une autre personne, est-il précisé de même source. Les deux mis en cause ont été arrêtés en possession d'une somme de 40.000 dollars (en billets de 100 dollars), qui se sont avérés être des faux, est-il, par ailleurs, souligné.